Journal n°21 - Novembre 2026





Éditorial du Président

Se former,
Se divertir,
S'entraider

À Sousse, l'AIDF a célébré le football, la solidarité et ses dix ans

Du 12 au 17 octobre 2026, Sousse a vécu au rythme de l'Association internationale des douaniers francophones. Le 3e Tournoi douanier international de football, le Congrès de l'association et la célébration de son dixième anniversaire ont réuni les délégations dans une belle atmosphère de fraternité.

Les rencontres du 3e Tournoi douanier international de football de l'AIDF ont offert de beaux moments de sport et de convivialité. Les équipes masculines et féminines se sont affrontées dans un esprit de compétition et de respect, sous les couleurs de leurs pays. Le Mali s'est particulièrement illustré en remportant les deux compétitions. La victoire de ses équipes masculine et féminine constitue un doublé remarquable et l'un des grands temps forts de cette édition. Le tournoi s'est achevé par un match de gala entre la sélection de l'AIDF et l'Étoile sportive du Sahel, remporté par l'AIDF sur le score de 1 à 0.

Au-delà des résultats, ces rencontres ont permis aux douaniers et douanières de se retrouver, de partager leur passion du football et de renforcer les liens entre les délégations. Les 15 et 16 octobre, les représentants des membres se sont réunis pour le 3e Congrès de l'AIDF. Les travaux ont porté sur l'évolution de l'association et les moyens de consolider son action. Le Congrès a élu un nouveau Conseil d'administration. Luc Doumont a été réélu président à l'unanimité. Les présidences des commissions ont également été renouvelées afin de poursuivre les travaux engagés et de répondre aux priorités de l'association.

Parmi les décisions marquantes, les membres ont voté la création d'une caisse de solidarité destinée aux membres de l'AIDF. Cette décision donne une expression concrète à l'entraide entre douaniers et douanières francophones et permettra d'apporter un soutien aux membres confrontés à des situations difficiles, selon les modalités prévues par l'association.

La célébration de notre dixième anniversaire a prolongé ces journées de partage. Autour du gâteau d'anniversaire, puis lors d'une soirée dansante qui a rencontré un franc succès, les participants ont célébré dix années d'engagement et d'amitié dans une ambiance chaleureuse.

À Sousse, le sport, les décisions du Congrès et la fête anniversaire ont ainsi fait vivre un même esprit, celui d'une AIDF rassemblée, dynamique et résolument tournée vers la solidarité.

L'année 2027 devra nous permettre de consolider les acquis et de donner un

nouvel élan à nos projets. Les 2e Rencontres douanières francophones de Morzine, prévues du 24 au 27 mai, constitueront un temps fort de dialogue et de coopération entre les douanes francophones.

La réussite de nos projets dépendra de l'implication de chacun , administrations, délégations, commissions et membres. J'invite chaque délégation à faire connaître ses propositions et à contribuer à la construction de notre calendrier commun. Ensemble, nous pouvons renforcer les échanges, la solidarité et la place de l'AIDF dans l'espace francophone.

Au terme de cette année riche en rencontres et en engagements, j'adresse à chacune et chacun d'entre vous mes meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année. Que cette période apporte à vos familles la paix, la joie et des moments précieux de partage.

Je souhaite également que la nouvelle année vous apporte santé, réussite et sérénité. Merci à toutes celles et ceux qui font vivre l'AIDF et qui, par leur présence et leur engagement, contribuent à renforcer nos liens.

Je vous donne rendez-vous en 2027 pour poursuivre ensemble cette belle aventure francophone et solidaire.

Luc Doumont

Président de l'AIDF

LE DOUANIER FRANCOPHONE
Directeur de la publication Luc Doumont
Conception : Francis Anaya
Dépôt légal à parution du journal
Parution biannuelle - Courriel : siege@aidfdouaniers.org
Site internet : aidfdouaniers.org

Sommaire

2 L'éditorial du Président de l'AIDF

5 Le Directeur Général de l'OFDF à la rencontre des tireurs de l'AIDF

6 Décentrer le regard, relier les bassins Quand un territoire rural français regarde la Thaïlande

13 L'AIDF rejoint Rémi Galéa dans son défi de traversée de l'Atlantique !

14 3ème tournoi douanier international de Football « Said Belqola »

17 3ème congrès de L'AIDF des 15 et 16 octobre 2026 à Sousse en Tunisie

22 Sousse 2026 : le football et la Francophonie douanière réunis autour de l'AIDF

26 Un souvenir chaleureux avec la délégation de la RDC

27 Organigramme de l'AIDF

28 Présentation de trois ouvrages écrits par des membres de l'AIDF par Timplard MONOMOSI

32 Allocution de la présentation de l'ouvrage symbiose des cultures douanières

37 Présentation d'Africa Global Logistic par Antonio Ramos - Directeur Douane

43 L'AIDF représentée à CAPBLEU 2026

44 Mots croisés par Nicolas Beytrison

45 Le statut OEA évolue : place au « Trust & Check »

46 Scellé numérique, mieux suivre les marchandises en transit

47 Profilage, bases de données et coopération internationale : vers une analyse stratégique de la fraude documentaire

50 Sabine Ncharewap Njimbam, déléguée générale Afrique de Pont-Bridge Canada

50 Humour par Mekki El Borgi

50 Nouveaux taux de cotisations 2026/2027

51 Les bornes de décontamination USB : une protection indispensable pour les administrations douanières

54 Décès de Placide Lukussa

46 Le navire garde-côtes douanier de demain

57 Bulletin d'adhésion 2026

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OFDF À LA RENCONTRE DES TIREURS AIDF

À l'occasion du concours de tir organisé en Suisse, Monsieur **Pascal Lüthi**, **Directeur général de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF)**, est venu à la rencontre des tireurs représentant l'Association Internationale des Douaniers Francophones.

Un moment particulièrement apprécié par la délégation AIDF, engagée dans cette compétition sous les couleurs de notre association.

Cette rencontre illustre pleinement les valeurs que nous souhaitons promouvoir : fraternité douanière, échanges internationaux, esprit sportif et rapprochement entre les administrations et les douaniers francophones.

L'équipe de tir AIDF réunit à cette occasion des représentants du Bénin, de la Suisse et de la France, accompagnés et soutenus par leur encadrement.

L'AIDF remercie chaleureusement Monsieur Pascal Lüthi pour sa présence, son intérêt et les encouragements adressés à nos tireurs.

AIDF – Unir les douaniers francophones au-delà des frontières.





Décentrer le regard, relier les bassins
Quand un territoire rural français regarde la Thaïlande



Benoist Mallet Di Bento
Consultant en stratégie territoriale et innovation
géopolitique – Intelligence culturelle

Réflexion sur une nouvelle relation de territoire à territoire

Et si les échanges internationaux se construisaient aussi entre territoires, au-delà des seules relations entre entreprises ou entre marchés ?
L'enjeu ne serait pas simplement d'acheter, de vendre ou d'exporter. Il serait de rechercher ce que deux territoires pourraient concevoir, transformer et développer ensemble, de nouvelles chaînes de valeur, des produits à plus forte valeur ajoutée, des projets de recherche ou des expérimentations industrielles.
Cette coopération ne prendrait tout son sens que si elle bénéficie aux deux parties et s'appuie sur une circulation réciproque des connaissances. Il ne s'agirait pas de transposer un modèle d'un territoire à l'autre, mais de faire émerger des projets communs à partir de ressources et de compétences différentes.

Le territoire ne serait alors plus le simple décor des échanges. Il en deviendrait un acteur, capable de mettre en relation ses entreprises, ses chercheurs, ses savoir-faire et ses partenaires internationaux autour d'un objectif partagé, construire ensemble une relation durable et créatrice de valeur. Une telle relation ne se construit toutefois pas uniquement à partir de ressources économiques ou de compétences. Elle peut aussi prendre appui sur une histoire, une mémoire et des relations culturelles anciennes, qui constituent parfois un capital de confiance. Le rapprochement entre le Perche et la Thaïlande invite ainsi à interroger la manière dont le patrimoine, les savoirs et la compréhension de l'autre peuvent eux aussi contribuer à construire de nouvelles relations entre territoires. »

Et si l'internationalisation d'un territoire rural ne consistait pas seulement à exporter ses produits, mais aussi à construire de nouvelles chaînes de valeur et de nouvelles relations avec d'autres territoires ?
Cette question est à l'origine d'une réflexion que je mène autour d'une hypothèse de relation entre le Perche et la Thaïlande.
Il ne s'agit pas, à ce stade, d'un projet constitué ni d'une coopération déjà engagée. Il s'agit plutôt d'un exercice de décentrement : regarder un territoire français depuis un environnement culturel, économique et géographique très différent pour voir ce que ce changement de perspective permet de révéler.
Le choix de la Thaïlande n'est pas fortuit. Le pays dispose d'une base industrielle importante, d'un tissu entrepreneurial diversifié et d'une politique affirmée autour de la *Bio-Circular-Green Economy* (BCG), qui associe bioéconomie, économie

circulaire et transition environnementale. Il entretient également depuis plusieurs années des relations économiques, scientifiques, universitaires et culturelles avec la France.
La Thaïlande est par ailleurs observatrice de l'Organisation internationale de la Francophonie depuis 2008. Elle constitue ainsi un terrain particulièrement intéressant pour réfléchir à ce que peut être une relation francophone qui ne repose pas uniquement sur l'appartenance linguistique, mais sur la circulation des connaissances, des personnes, des technologies et des projets.

Un territoire rural peut-il devenir un point d'ancrage international ?


Moutiers-au Perche © PNRP

Le Perche est généralement regardé à travers son patrimoine, ses paysages, son agriculture, son élevage, son artisanat ou son caractère rural.
Mais un territoire peut être autre chose que l'image que l'on s'en fait.
Le Perche possède des ressources forestières et agricoles, des entreprises, des savoir-faire et des capacités de transformation qui pourraient être envisagés sous un autre angle : celui de chaînes de valeur susceptibles de dépasser le marché local.


Forêt du parc naturel du Perche © PNRP

À l'échelle du Loir-et-Cher, la forêt représente environ 38 % de la superficie départementale. Ces données donnent un ordre de grandeur de l'importance de la filière forêt-bois dans le département, mais elles recouvrent des réalités territoriales très différentes, notamment entre la Sologne, au sud de la Loire, et le nord du département, où se situe le Perche vendômois. C'est cette seconde réalité territoriale qui nous intéresse ici : celle d'un territoire rural où les ressources forestières, agricoles et bocagères s'inscrivent dans un tissu d'entreprises et de savoir-faire de proximité.

Le bassin percheron dépasse par ailleurs largement les limites administratives du Perche vendômois. Il s'étend sur plusieurs départements et plusieurs régions, avec des ressources forestières, agricoles et bocagères complémentaires.
Le Perche n'a évidemment pas vocation à réunir à lui seul toutes les ressources nécessaires. Il peut en revanche devenir une interface entre des ressources, des savoir-faire, des entreprises, des chercheurs et des partenaires internationaux.

Regarder la Thaïlande autrement

La relation envisagée ne serait pas celle d'un territoire français cherchant simplement un nouveau débouché commercial.
La Thaïlande pourrait être considérée comme un partenaire susceptible d'apporter des technologies, des compétences industrielles, des réseaux commerciaux, des capacités de transformation et un autre regard sur les usages des ressources.
Inversement, le Perche pourrait offrir un environnement européen dans lequel certaines entreprises thaïlandaises pourraient trouver un point d'accès aux marchés français et européens, mais aussi un espace d'expérimentation, de recherche, de prototypage ou de production.

Une telle relation pourrait être résumée simplement :

Importer et vendre.
S'implanter et produire.
Transformer et exporter.

Ces trois dimensions ne s'excluent pas. Elles correspondent à différents degrés d'ancrage territorial.
Une entreprise thaïlandaise pourrait ainsi commercialiser en France un produit fabriqué en Thaïlande. Une autre pourrait envisager une implantation européenne. Une troisième pourrait développer, avec des partenaires français, un produit utilisant des ressources disponibles dans le bassin percheron et des technologies développées en Thaïlande.
La frontière entre commerce extérieur, investissement, coopération industrielle et développement territorial devient alors beaucoup plus poreuse.

Une relation ne commence jamais tout à fait de zéro

Une coopération internationale ne naît jamais uniquement d'une analyse de marché. Elle s'inscrit aussi dans des histoires, des circulations anciennes, des références culturelles et des relations humaines qui peuvent constituer, avec le temps, un véritable capital de confiance.
Le rapprochement entre le Perche et la Thaïlande possède à cet égard une profondeur historique singulière.
Louis Laneau, né à Mondoubleau en 1637, fut envoyé au Siam dans le cadre des relations qui se développèrent alors entre le royaume de France et le royaume de Siam. Devenu vicaire apostolique du Siam, il fut également associé aux relations diplomatiques avec la France de Louis XIV. Il apprit le siamois et le pâli et chercha à comprendre les catégories de pensée de son environnement.
Son parcours rappelle que les relations internationales ne commencent jamais tout à fait avec les accords économiques contemporains. Elles se construisent aussi à travers des personnes qui, avant les institutions, ont appris à connaître une autre société, sa langue, ses croyances et ses manières de penser.
Cette mémoire historique ne crée évidemment pas, à elle seule, une relation économique entre le Perche et la Thaïlande. Elle peut en revanche contribuer à donner du sens à une démarche contemporaine et à créer un premier terrain de familiarité.
Un territoire peut ainsi disposer de ressources immatérielles — une mémoire, des savoir-faire, des relations anciennes, une capacité à accueillir l'autre — qui ne se mesurent pas comme une ressource forestière ou un volume d'exportation, mais qui peuvent faciliter la construction de relations nouvelles.
Le patrimoine historique devient alors un capital relationnel : une ressource immatérielle susceptible d'accompagner de nouvelles relations économiques, scientifiques, universitaires ou culturelles.

De la matière première au produit à plus forte valeur ajoutée

Le bois constitue un exemple particulièrement parlant.
Une partie des ressources forestières est déjà valorisée localement : construction, chauffage, panneaux, emballages, ameublement ou transformation industrielle. Il

s'agit moins de découvrir une ressource inconnue que d'explorer de nouvelles formes de valorisation.
Bois, fibres, résidus agricoles, coproduits ou biomasse peuvent entrer dans des chaînes de transformation beaucoup plus diversifiées : matériaux composites, emballages, textiles, composants, mobilier, éléments d'aménagement, bioproduits ou nouvelles applications industrielles.
La logique pourrait d'ailleurs concerner d'autres ressources du territoire.
Comme la Fine percheronne cherche à transformer une matière issue d'un patrimoine d'élevage en produit à forte valeur ajoutée, le bois, les fibres ou les coproduits agricoles peuvent être envisagés selon une logique comparable : partir d'une ressource territoriale, lui associer des savoir-faire, des technologies et du design, puis construire une chaîne de valeur susceptible de trouver des marchés en France, en Europe ou ailleurs.
La rencontre avec la Thaïlande devient alors intéressante précisément parce que les deux territoires ne disposent pas des mêmes ressources.

Deux bassins, deux environnements

Le Perche appartient à un environnement tempéré, marqué notamment par les feuillus, le bocage, l'agriculture et les activités liées au bois.


Zone humide du Perche © PNRP

La Thaïlande dispose quant à elle de ressources issues d'environnements tropicaux et agricoles très différents : bambou, caoutchouc, balle de riz, bagasse, fibres de coco, bois d'hévéa ou encore différents résidus agricoles.
Ces différences peuvent précisément devenir un facteur de complémentarité.
Plutôt que de rechercher une spécialisation identique, les deux territoires pourraient devenir deux terrains d'expérimentation complémentaires.
L'un permettrait de travailler sur les ressources tempérées ; l'autre sur les ressources tropicales.
La recherche pourrait alors porter sur des questions communes : cellulose, lignine, fibres, matériaux composites, emballages, construction, chimie biosourcée, design, recyclage ou analyse du cycle de vie.
Cette approche existe déjà dans d'autres relations internationales.
La Finlande offre à cet égard un précédent intéressant. Les coopérations finlando-thaïlandaises ont notamment porté sur l'économie circulaire, la bioéconomie, la valorisation des déchets agricoles, les matériaux biosourcés et l'innovation.
La logique est instructive : il ne s'agit pas seulement de vendre une technologie à un marché étranger, mais de mettre en relation des ressources, des entreprises, des chercheurs et des investisseurs autour de problématiques communes.

Ce que l'Europe peut apporter

Le passage par un territoire européen ne signifierait pas nécessairement que les entreprises thaïlandaises doivent déplacer leur production hors de Thaïlande.
Il pourrait au contraire permettre de multiplier les points d'ancrage.
Bangkok peut rester le lieu de production ou d'innovation initiale.

Paris ou Milan peuvent constituer des espaces de rencontre avec les marchés, les designers, les distributeurs ou les maisons européennes.
Et un territoire rural comme le Perche pourrait, dans certains cas, devenir un espace d'expérimentation, de transformation ou de production.
On pourrait ainsi imaginer une chaîne beaucoup plus complexe que le simple trajet entre un producteur et un consommateur : Thaïlande → Europe → territoire → transformation → marché européen.
Ou, dans l'autre sens : ressource percheronne → technologie ou savoir-faire thaïlandais → transformation locale → marché européen ou asiatique.
C'est cette réversibilité qui rend l'hypothèse intéressante.
Le territoire rural n'est plus seulement un fournisseur de matières premières. Il peut devenir un maillon d'une chaîne de valeur internationale.

Créer l'interface

La France dispose déjà de nombreuses compétences scientifiques et techniques dans le domaine du bois et des matériaux biosourcés.
Écoles d'ingénieurs, centres de recherche, organismes techniques, formations professionnelles et entreprises constituent autant de briques existantes.
La difficulté est peut-être moins de créer une nouvelle structure que de mieux relier celles qui existent déjà.
Avant d'imaginer une grande école, un campus ou une usine, il faudrait donc peut-être commencer autrement : par un réseau capable de mettre en relation entreprises, chercheurs, organismes de formation, acteurs territoriaux et partenaires internationaux.

Une telle interface pourrait permettre de passer progressivement :

- du réseau aux projets ;
- des projets aux prototypes ;
- des prototypes aux formations ;
- des formations aux entreprises ;
- et éventuellement des entreprises à un lieu d'expérimentation.

Cette progression aurait un autre avantage : elle permettrait de confronter l'hypothèse au réel avant de construire des infrastructures.

Le rôle de la recherche et de la formation

Une coopération de cette nature ne pourrait pas reposer uniquement sur les entreprises.
Elle nécessiterait également des chercheurs, des ingénieurs, des étudiants et des organismes de formation.
La France possède déjà un important écosystème de recherche et de formation autour de la forêt, du bois et des matériaux biosourcés. La Thaïlande dispose elle aussi d'universités et de centres de recherche travaillant sur les matériaux, l'agriculture, la bioéconomie et l'économie circulaire.
Une telle coopération gagnerait ainsi à partir de problématiques communes plutôt que du transfert d'un modèle : quelles recherches, quelles expérimentations et quels résultats pourraient être construits ensemble ?

Un programme franco-thaïlandais pourrait par exemple comparer les ressources de deux environnements, expérimenter différentes voies de transformation et associer étudiants, chercheurs et entreprises.
La coopération deviendrait alors un outil de production de connaissances autant qu'un outil économique.

Une dimension francophone à construire

Cette perspective donne également un autre sens à la Francophonie.
La Thaïlande n'est pas un pays francophone au sens classique du terme. Mais elle est observatrice de l'OIF et entretient depuis longtemps des relations avec des établissements universitaires et scientifiques francophones.
La Francophonie peut alors être envisagée comme un espace de relations plutôt que comme un simple espace d'appartenance. Le français et le thaï pourraient alors devenir deux langues de mise en relation entre chercheurs, étudiants, entreprises, territoires et projets.
Cette conception de la Francophonie peut également être relue à la lumière de l'histoire particulière qui relie le Perche au Siam. Louis Laneau, né à Mondoubleau en 1637, en fut l'un des premiers intermédiaires. Son parcours, marqué par l'apprentissage du siamois et du pâli et par son implication dans les relations entre le Siam et la France de Louis XIV, rappelle que la rencontre entre deux sociétés commence par la capacité à comprendre les catégories de pensée de l'autre.
Plusieurs siècles plus tard, cette histoire peut être relue comme une invitation à concevoir les relations entre le Perche et la Thaïlande non comme un transfert de modèle, mais comme une circulation réciproque des savoirs, des expériences et des manières de voir.
Elle suppose aussi d'accepter que l'autre puisse nous apprendre quelque chose.
Cette inversion du regard est précisément au cœur de l'hypothèse Perche–Thaïlande.
Il ne s'agirait pas de transmettre un modèle français à un partenaire thaïlandais, ni de demander à la Thaïlande de devenir un simple fournisseur de technologies.
Il s'agirait de créer les conditions d'une circulation réciproque des savoirs, des expériences et des manières de voir.
Une mémoire historique, des relations anciennes, des savoir-faire, une capacité à accueillir l'autre ou simplement une histoire partagée peuvent constituer un capital relationnel. Ce capital ne se mesure pas comme une ressource forestière ou un volume d'exportation, mais il peut faciliter la construction de relations nouvelles.
Dans cette perspective, l'histoire du Perche et du Siam n'est pas seulement un héritage. Elle peut devenir un point d'appui pour raconter autrement une relation contemporaine : non comme la répétition d'une histoire ancienne, mais comme la possibilité d'en prolonger l'esprit dans de nouvelles formes de coopération.

Et si le territoire devenait lui-même un acteur des échanges ?

Cette hypothèse conduit finalement à déplacer légèrement la manière dont nous concevons les échanges internationaux.
Nous pensons souvent les flux à partir des entreprises, des produits et des marchés.
Mais derrière ces flux existent des territoires.

Un produit est conçu quelque part, transformé ailleurs, transporté, distribué et consommé dans un autre espace. Une technologie peut être développée dans un pays, adaptée dans un autre et intégrée à une chaîne de production située ailleurs.
Le territoire n'est donc pas seulement le décor de l'échange.
Il peut en devenir l'un des acteurs.
Pour un territoire rural, cette évolution pourrait constituer une véritable opportunité : ne plus chercher uniquement à attirer des entreprises, mais construire les conditions dans lesquelles certaines entreprises auront intérêt à venir expérimenter, produire, transformer ou coopérer.
L'attractivité ne serait alors plus seulement une promesse adressée de l'extérieur au territoire.
Elle deviendrait aussi une manière pour le territoire de se raconter à lui-même ce qu'il souhaite devenir.

Il ne s'agirait plus simplement de dire :

« Venez vous installer dans le Perche. »

Mais plutôt :

« Venez construire quelque chose avec nous. »

Une hypothèse, pas un projet arrêté

Cette réflexion ne constitue pas un projet arrêté.
Elle cherche plutôt à explorer une possibilité : celle d'utiliser la relation internationale non seulement pour accéder à de nouveaux marchés, mais aussi pour relire ses propres ressources, développer de nouvelles chaînes de valeur et construire de nouvelles capacités.
Le Perche et la Thaïlande ne constituent évidemment pas un couple naturel.
C'est précisément ce qui rend leur rapprochement intéressant.
La distance géographique, culturelle et économique oblige à regarder autrement les évidences locales.
Elle peut conduire à identifier des ressources que l'on ne regardait plus, des savoir-faire que l'on sous-estimait, des entreprises que l'on ne reliait pas et des compétences qui pourraient trouver de nouvelles applications.
La prochaine étape serait donc moins de lancer immédiatement une structure que de confronter cette hypothèse au terrain : identifier ce qui existe déjà, rechercher les acteurs intéressés, comprendre les contraintes économiques et réglementaires, et voir quels premiers projets pourraient réellement émerger.
L'enjeu ne serait pas de construire artificiellement une relation entre le Perche et la Thaïlande.
Il serait de découvrir si quelque chose peut réellement se construire entre eux.
Et si tel était le cas, l'expérience dépasserait probablement le seul cadre de ces deux territoires.
Elle pourrait montrer comment un territoire rural français peut entrer dans une économie internationale non pas seulement en exportant davantage, mais en devenant un espace de transformation, d'expérimentation et de coopération.
Une autre manière, finalement, de penser les échanges internationaux :
non plus seulement comme des flux entre marchés, mais comme des relations entre territoires.

Benoist Mallet Di Bento

L'AIDF rejoint Rémi Galéa dans son défi de traversée de l'Atlantique !

L'Association internationale des douaniers francophones sera supporter du **Rogue Sailing Team** et de son skipper, **Rémi Galéa**, douanier français. Victime d'un accident de plongée, il porte aujourd'hui un projet qui associe défi sportif et sensibilisation au handicap invisible.

Avec la **Mini Transat 2027**, il s'élancera pour une **traversée de l'Atlantique en solitaire**. Son aventure veut faire passer un message fort : rendre visible le handicap invisible et mettre en lumière la résilience et l'inclusion.

L'AIDF est fière de soutenir ce projet.

Bon vent à Rémi Galéa et au Rogue Sailing Team ! 🌊



3ème tournoi douanier international de Football «Said Belqola»

Le Mali signe un magnifique doublé !

Au 3e Tournoi douanier international de football Saïd Belqola, les équipes maliennes se sont illustrées en remportant les tournois masculin et féminin.

Cette double victoire récompense l'engagement, le talent et l'esprit d'équipe des joueuses et des joueurs maliens.

L'AIDF leur adresse ses chaleureuses félicitations et salue cette belle réussite, qui restera l'un des grands moments du tournoi.

Bravo au Mali ! Vive le sport et la fraternité douanière !



























Match de Gala : AIDF contre « L'Étoile du Sahel »





















3ème congrès de L'AIDF
des 15 et 16 octobre 2026
à Sousse en Tunisie



Discours de **M. Sylvain DEYA ABAZENE**
Administrateur AIDF - République Centrafricaine



10e anniversaire de l'Association Internationale des Douaniers Francophones Sousse – Octobre 2026

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du Bureau et du Conseil d'administration,

Mesdames et Messieurs les Directeurs généraux,

Chers partenaires,

Chers collègues,

Chers amis,

C'est avec une immense émotion et une profonde fierté que je prends la parole aujourd'hui devant cette prestigieuse assemblée, réunie ici à Sousse pour célébrer le dixième anniversaire de notre Association Internationale des Douaniers Francophones.

Dix ans déjà.

Dix années d'engagement.

Dix années de rencontres.

Dix années de partage.

Dix années de solidarité et de fraternité.

Votre présence aujourd'hui est le plus beau témoignage de votre attachement aux valeurs qui nous rassemblent : la solidarité, la fraternité, l'entraide, le partage des connaissances et l'amitié entre les douaniers francophones.

Il y a dix ans, une étincelle d'espérance est née.

Des femmes et des hommes venus d'horizons différents ont choisi de bâtir des ponts plutôt que des frontières, de rapprocher les peuples plutôt que de les opposer, et de mettre leur expérience, leurs compétences et leur énergie au service d'un idéal commun.

Dix ans plus tard, cette étincelle est devenue une lumière.

Une initiative est devenue une institution.

Et surtout, une association est devenue une grande famille.

Une famille qui dépasse les frontières, les différences culturelles et les distances géographiques.

Une famille unie par une même passion : servir, transmettre, partager et faire grandir les autres.

Mes chers amis,

L'AIDF est bien plus qu'une organisation internationale.

Elle est une communauté de cœur.

Elle démontre chaque jour que la solidarité n'a pas de nationalité, que l'amitié n'a pas de frontière et que la fraternité est peut-être la plus belle de toutes les langues.

Mesdames et Messieurs.

En tant qu'Administrateur de l'AIDF représentant la République centrafricaine, je mesure avec une émotion particulière le chemin parcouru ensemble.

Venir de Bangui jusqu'ici, à Sousse, ce n'est pas seulement franchir des kilomètres.

C'est la preuve que notre association sait rapprocher les femmes et les hommes, les pays et les continents autour d'une même fraternité.

Au sein de l'AIDF, je n'ai pas seulement rencontré des collègues.

J'ai rencontré des amis.

J'ai découvert des femmes et des hommes qui savent tendre la main, partager leur expérience et être présents les uns pour les autres.

Et c'est peut-être cela qui me touche le plus aujourd'hui : derrière nos uniformes, derrière nos fonctions, derrière nos administrations et nos nationalités, il y a d'abord des femmes et des hommes qui ont choisi de faire un bout de chemin ensemble.

C'est cette AIDF-là que je porte dans mon cœur.

Et c'est cette AIDF-là que je souhaite voir grandir encore pendant les dix prochaines années.

En ce jour anniversaire, je pense également à chacun d'entre vous ici présent, mais aussi à toutes celles et à tous ceux qui, pour diverses raisons, n'ont pas pu nous rejoindre à Sousse.

Je pense à nos délégués, à nos bénévoles, à nos partenaires, à nos adhérents et à tous nos sympathisants.

Vous êtes les artisans de cette réussite.

Chaque action menée, chaque formation organisée, chaque rencontre, chaque publication, chaque geste de solidarité et chaque sourire partagé portent votre empreinte.

Car notre engagement est avant tout profondément humain.

Nous croyons qu'en aidant les autres, nous grandissons nous-mêmes.

Nous croyons que la véritable richesse ne réside pas seulement dans ce que nous possédons, mais surtout dans ce que nous sommes capables de partager.

Et c'est sans doute cela, la plus belle des aventures humaines : écrire ensemble une histoire au service des autres, avec le cœur, avec générosité et avec courage.

Mesdames et Messieurs,

Ce dixième anniversaire est naturellement un moment de célébration.

Mais il doit également être un moment de réflexion.

Prenons quelques instants pour regarder avec fierté le chemin parcouru.

En dix années, notre association a grandi bien au-delà de ce que beaucoup pouvaient imaginer.

Elle a progressivement trouvé sa place dans l'espace douanier francophone grâce à la qualité de ses formations, à ses actions de solidarité, à ses publications, à ses congrès, à ses rencontres sportives et, surtout, à la force des liens qu'elle a su créer entre les femmes et les hommes des administrations douanières.

Cette réussite n'est pas le fruit du hasard.

Elle est le résultat d'une vision.

Elle est le résultat d'une volonté commune.

Elle est le résultat d'un engagement quotidien.

Et elle est, avant tout, le résultat d'un remarquable travail collectif.

À cet instant, je souhaite exprimer ma profonde reconnaissance à notre Président, dont la détermination, l'énergie et la vision ont permis à l'AIDF de grandir et de rayonner.

Je souhaite également rendre hommage aux membres du Bureau et du Conseil d'administration pour leur engagement constant.

À nos délégués nationaux, véritables piliers de notre association, qui travaillent souvent dans l'ombre avec une remarquable efficacité.

À nos partenaires institutionnels et privés, pour leur confiance et leur précieux soutien.

Et enfin, à chacun de nos adhérents, bénévoles et sympathisants qui, par leur engagement, font vivre cette magnifique aventure humaine.

À toutes et à tous : merci.

Mes chers amis,

Les dix premières années de l'AIDF constituent une formidable aventure.

Mais elles ne représentent que le début de notre histoire.

Les dix premières années nous ont donné une histoire.

Les dix prochaines doivent nous donner un nouvel élan.

L'avenir nous appelle.

De nouveaux projets nous attendent.

De nouveaux défis nous attendent.

De nouvelles responsabilités nous attendent.

Nous devons continuer à transmettre nos connaissances et nos expériences.

Nous devons continuer à rapprocher les administrations et les hommes.

Nous devons continuer à offrir aux nouvelles générations de douaniers cet espace de rencontre, de formation, de solidarité et d'amitié que nous avons eu la chance de construire ensemble.

Je suis convaincu que, grâce à notre unité, à notre enthousiasme et à notre engagement collectif, nous continuerons à faire rayonner l'AIDF dans toute la Francophonie et bien au-delà.

Alors, mes chers amis,

Continuons à rêver grand.

Continuons à former.

Continuons à transmettre.

Continuons à partager.

Continuons à tendre la main.

Et surtout, continuons à construire ensemble cette fraternité qui constitue notre plus grande force.

Dans dix ans, nous ne nous souviendrons peut-être pas de tous les discours prononcés aujourd'hui.

Mais nous nous souviendrons des liens que nous avons créés.

Nous nous souviendrons des mains que nous avons tendues.

Nous nous souviendrons des amitiés que nous avons fait naître.

Et nous nous souviendrons de cette conviction qui nous unit :

ensemble, nous allons toujours plus loin.

Mesdames et Messieurs,

Avant de conclure, je voudrais vous inviter à vivre ensemble un moment particulier.

Je vous invite à vous lever.

Levons-nous pour applaudir toutes celles et tous ceux qui ont écrit les dix premières années de cette magnifique aventure.

Applaudissons nos fondateurs.

Applaudissons nos dirigeants, nos délégués, nos bénévoles, nos partenaires et nos adhérents.

Applaudissons toutes celles et tous ceux qui ont donné de leur temps, de leur énergie et de leur cœur à l'AIDF.

Applaudissons-nous.

Et applaudissons déjà celles et ceux qui écriront les dix prochaines années de notre histoire.

Mes chers amis,

Joyeux dixième anniversaire à notre chère Association Internationale des Douaniers Francophones !

Que vive l'amitié entre les douaniers francophones !

Que vive l'AIDF !

Je vous remercie.

Sousse 2026 : le football et la Francophonie douanière réunis autour de l'AIDF



Du **12 au 14 octobre 2026**, la ville de Sousse, en Tunisie, a accueilli le **3e Tournoi douanier international de football à 7 « Saïd Belqola »**.



Dans son prolongement, les délégations se sont réunies les **15 et 16 octobre** à l'occasion du **3e Congrès international de l'AIDF.**



Le samedi **17 octobre,** une journée officielle a célébré les **dix années** d'existence de l'association.

Le tournoi a rassemblé des équipes masculines et féminines venues de plusieurs pays. Les phases de poules et les demi-finales se sont déroulées dans un esprit de compétition, de respect et de fraternité. Le Mali a remporté les deux tournois, masculin et féminin, réalisant ainsi un remarquable doublé.

La solidarité au cœur des rencontres



Les joueuses blessées lors du tournoi féminin ont été entourées et soutenues. Une collecte a été organisée afin de contribuer aux frais médicaux engagés.



Parmi les moments forts, **Kamariath**, qui a bénéficié de deux opérations financées par l'AIDF, était présente à Sousse. Elle était accompagnée de la directrice de l'orphelinat où elle réside au Bénin. Sa présence a rappelé concrètement l'importance des actions de solidarité menées par l'association.

Le Congrès et ses résolutions

Les travaux statutaires et réglementaires du Congrès ont notamment porté sur les points suivants :

- La création de fonctions honoraires de **Président honoraire**, **Vice-Président honoraire** et **Administrateur honoraire**, strictement honorifiques et sans avantage financier ou matériel ni pouvoir de décision, de représentation ou de vote.

- La modification de l'article 11 des statuts afin de porter de trois à cinq le nombre de Vice-Présidents.

- L'évolution des cotisations , celles des douaniers en activité, des douaniers retraités et des membres bienfaiteurs restent inchangées. La cotisation annuelle des entreprises est portée à **500 €**.

- La fixation à sept du nombre de sièges à pourvoir au Conseil d'administration, dans la limite statutaire de **23 administrateurs**.

- La création d'une **caisse de solidarité** et la modification du règlement intérieur afin d'en encadrer le fonctionnement.

Le Congrès a procédé à l'élection d'un nouveau Conseil d'administration. **Luc Doumont** a été réélu à l'unanimité à la présidence de l'AIDF le 15 octobre 2026. Les bilans comptables des exercices 2023, 2024 et 2025 ont également été approuvés à l'unanimité.

Dix ans d'échanges et de fraternité

La journée anniversaire s'est déroulée en présence de représentants de la Direction générale des Douanes tunisiennes, notamment :

- le Colonel-Major des Douanes M. **Haithem Zanned**, Contrôleur général de la Garde douanière ;

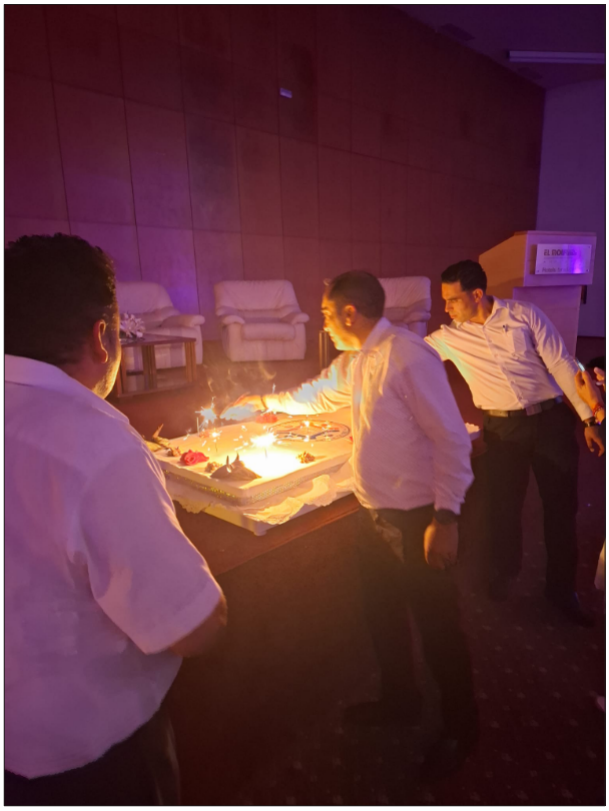
- le Colonel-Major des Douanes M. **Ibrahim Achour**, Chef du Bureau de la Sécurité douanière.

Un film retraçant les dix années d'histoire de l'AIDF a été projeté. La journée s'est poursuivie dans une atmosphère conviviale avec une **soirée dansante,** une **tombola** et le partage du gâteau d'anniversaire.



Le tournoi, le Congrès et cette journée de célébration ont mis en lumière les valeurs portées par l'AIDF : la **fraternité**, la **solidarité**, la **coopération** et le **partage** entre douanières et douaniers francophones.

L'association remercie les délégations, les autorités tunisiennes, les organisateurs, les bénévoles et les partenaires qui ont contribué à la réussite de ces rencontres. Sousse 2026 restera un temps fort pour la communauté douanière francophone.











Délégation AIDF de Tunisie















UN SOUVENIR CHALEUREUX AVEC LA DÉLÉGATION DE LA RDC



La délégation de la **R**épublique **d**émocratique du **C**ongo a partagé un agréable moment avec les membres du service traiteur de l'hôtel **El Mouradi Palace** 5 étoiles.

Notre joueuse, récemment opérée des jambes, était également présente pour cette photo souvenir. Un instant de convivialité et de solidarité qui restera gravé dans les mémoires.

ORGANIGRAMME DE L'AIDF



M. Luc Doumont
Président



M. Vincent Thomazo
Secrétaire général

Bureau



Luc Doumont
Président



Vincent Thomazo
Secrétaire Général



Yvan Pamall
Trésorier général



Sah-Zaliyou Baba-Kennen
Vice Président



Laura Vanessa Ntoué
Vice Présidente



Christine Maduku
Vice Présidente



Bi-Yéké Nabie
Vice Président



Félicité Moussavou Tsona
Vice présidente

Conseil d'administration



Yacouba Diakité



Michel Masso Kagbara



Sylvain Deya Abazene



E. Raphaël Njock



Philippe Geerts



Ange Doh Oulaye



Hadiza Paule



Hawa Doumbia



Sophie Babey Dali



Seidou Chabi Sourokou



Mbangu Tshipund Richard



Bakary Kouyaté



David G. Onadja



Ahmed Grichi



Ali Coulibaly

Président(e)s des commissions

Présidente Commission Formation	Président Commission Culture	Président Commission Conférences, Séminaires et Colloques	Président Commission Sport	Président Commission Solidarités et Droits de l'homme
				
Maud Chasseriau	Philippe Geerts	Timplard Monomosi	Vincent Thomazo	Yacouba Diakité

Présentation de trois ouvrages écrits par des membres de l'AIDF par Timplard MONOMOSI





1 - Les langages douaniers et fiscaux

01 Les langages douaniers et fiscaux

Contexte

Dans un environnement économique mondialisé, les échanges internationaux reposent sur des règles, des concepts et des terminologies spécifiques. La diversité des langages douaniers et fiscaux crée souvent des incompréhensions entre administrations, opérateurs économiques et partenaires internationaux

Cet ouvrage répond au besoin d'un référentiel clair et accessible pour faciliter le dialogue et renforcer la compréhension mutuelle



01 Les langages douaniers et fiscaux

Résumé

L'ouvrage propose une présentation structurée et pédagogique des principaux termes, notions et mécanismes utilisés en matière de douane et de fiscalité internationale. Il offre des explications claires, des exemples concrets et des références actualisées, permettant aux professionnels comme aux étudiants de mieux comprendre et d'appliquer les concepts dans la pratique.

Présentation des auteurs



Timplard Monomosi

Secrétaire général de l'Association Internationale des Douaniers Francophones (AIDF)



Stéphane Ulrich

Président de la délégation suisse solidaire et comme Président de la Commission Solidarité et Droits de l'homme

01 Les langages douaniers et fiscaux

Objectifs

01 Faciliter la compréhension des règles et procédures douanières et fiscales.

02 Renforcer le dialogue entre administrations, opérateurs économiques et partenaires internationaux.

03 Contribuer à une meilleure application des textes et à la sécurisation des échanges.

Apport

Un outil pratique et pédagogique pour les professionnels et les étudiants.

Une meilleure harmonisation des terminologies et des pratiques.

Un appui au renforcement des capacités et à la professionnalisation des acteurs.

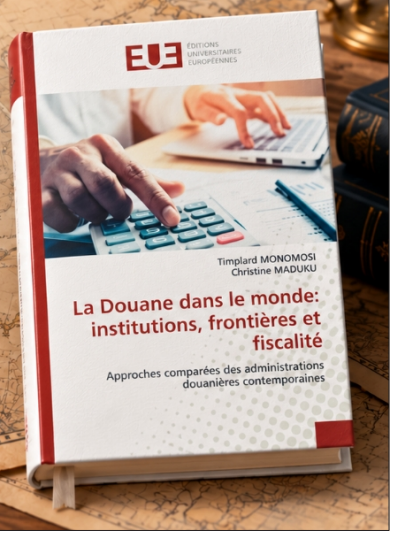
Une contribution à la fluidité et à la sécurité des échanges internationaux.

02 La douane dans le monde

Contexte

La douane occupe une place stratégique dans la gouvernance mondiale. Face à la croissance des échanges, à la complexité des chaines logistiques et aux nouveaux enjeux de sécurité, les administrations douanières doivent s'adapter et coopérer davantage.

Cet ouvrage s'inscrit dans une perspective internationale pour analyser le rôle, l'organisation et l'évolution des douanes dans le monde.



02 La douane dans le monde

Résumé

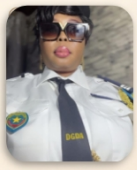
L'ouvrage présente une analyse approfondie des institutions douanières à l'échelle mondiale, de leur cadre juridique, de leurs missions et de leurs défis. Il explore les enjeux liés aux frontières, à la fiscalité du commerce international et à la coopération entre États, en s'appuyant sur des études de cas et des expériences internationales.

Présentation des auteurs



Timplard Monomosi

Secrétaire général de l'Association Internationale des Douaniers Francophones (AIDF)



Christine Maduku

Déléguée de la République démocratique du Congo et Administratrice de l'Association Internationale des Douaniers Francophones (AIDF)

02 La douane dans le monde

Objectifs

01 Comprendre l'organisation et le fonctionnement des administrations douanières.

02 Analyser les enjeux contemporains (sécurité, facilitation du commerce, fiscalité).

03 Identifier les bonnes pratiques et les leviers de coopération internationale.

Apport

- Une vision internationale et comparative des systèmes douaniers.
- Un éclairage sur les défis et opportunités de la douane moderne.
- Des pistes de réflexion pour renforcer la coopération et la sécurité mondiale.
- Un outil de référence pour les décideurs, chercheurs et praticiens

3 - Symbiose des cultures douanières entre la RC et la RDC

03

Symbiose des cultures douanières entre la République du Congo et la République démocratique du Congo

Contexte

La République démocratique du Congo évolue dans un environnement douanier marqué par les exigences de mobilisation des recettes, de facilitation des échanges, de sécurisation des frontières et de modernisation administrative.

Dans ce contexte, la DGDA est appelée à adapter ses pratiques, ses outils et son organisation aux mutations du commerce international et aux standards internationaux, tout en renforçant sa coopération régionale.



Partie I - Regard sur la République démocratique du Congo

03

Symbiose des cultures douanières / RDC

Résumé

Dans sa partie consacrée à la République démocratique du Congo, l'ouvrage analyse l'organisation, les missions, les pratiques et les transformations de la DGDA. Il met notamment en lumière les enjeux de gouvernance, de modernisation, de facilitation des échanges, de sécurisation des frontières et de coopération régionale.

Cette analyse permet ensuite d'identifier les convergences et les possibilités de synergie avec l'administration douanière de la République du Congo.

À travers des cas concrets et des témoignages, il offre des pistes pour bâtir une culture douanière commune, fondée sur le dialogue, la confiance et la coopération.

Présentation des auteurs



Timplard Monomosi

Secrétaire général de l'Association Internationale des Douaniers Francophones (AIDF)



Baby Angolo

Inspecteur des Douanes et cadre de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI)

Partie I - Regard sur la République démocratique du Congo

03

Symbiose des cultures douanières / RDC

Objectifs

01 Mettre en évidence les missions et les transformations de l'administration douanière de la RDC.

02 Identifier les leviers permettant de renforcer la performance, la modernisation et la facilitation des échanges au sein de la DGDA.

03 Montrer comment l'expérience de la RDC peut s'inscrire dans une dynamique de coopération douanière avec la République du Congo.

Apport

Une meilleure compréhension du fonctionnement et des missions de la DGDA.

Un éclairage sur les enjeux de gouvernance et de modernisation de la douane congolaise.

Des pistes pour renforcer la performance, la facilitation des échanges et la coopération douanière.

Une mise en perspective de la RDC dans la construction d'une coopération douanière RC-RDC.

Partie I - Regard sur la République démocratique du Congo



ALLOCUTION DE LA PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE SYMBIOSE DES CULTURES DOUANIÈRES

Monsieur le Président de l'Association Internationale des Douaniers Francophones,

Mesdames et Messieurs les directeurs,

Chers collègues, chers confrères,

C'est avec un immense honneur et une profonde gratitude que je prends la parole aujourd'hui, sur les rives de la Méditerranée, dans cette magnifique ville de Sousse. Nous célébrons un jalon exceptionnel : le dixième anniversaire de notre association. Cette décennie représente dix années de partage, d'évolution de nos pratiques et d'une confraternité douanière francophone qui ne cesse de se renforcer.

Si nous sommes réunis aujourd'hui au bord de la mer, c'est pourtant d'un fleuve dont je suis venu vous parler. Un fleuve majestueux qui sépare, mais surtout qui relie, les deux capitales les plus rapprochées au monde : Brazzaville et Kinshasa.

Pendant de nombreuses années, d'un point de vue strictement administratif et opérationnel, ce cours d'eau a pu être perçu comme une frontière naturelle complexe. Un défi logistique et douanier constant pour la facilitation des échanges et la sécurisation de nos économies respectives. Mais nous le savons tous ici : la douane moderne ne

se construit plus sur des barrières. Elle s'édifie sur des ponts.

C'est de cette conviction profonde qu'est né l'ouvrage que nous avons le privilège de vous présenter aujourd'hui : **Symbiose des cultures douanières entre le Congo Brazzaville et la RDC.**

Ce livre n'est pas l'œuvre d'un seul homme, ni la vision d'une seule rive. Il est le fruit d'une démarche que nous avons voulue inédite : une réflexion stratégique commune, menée main dans la main avec mon homologue, inspecteur des douanes de la République Démocratique du Congo.

Ensemble, nous avons choisi de dépasser la simple juxtaposition de nos textes législatifs. Nous avons voulu comprendre comment nos cultures managériales, nos méthodes d'évaluation transactionnelle et nos protocoles de contrôle a posteriori pouvaient véritablement converger.

Notre questionnement était simple : comment transformer notre corridor commercial en un laboratoire de synergie opérationnelle ? Comment accompagner efficacement nos PME dans leurs franchissements réguliers, tout en mutualisant notre lutte contre la fraude transfrontalière ?

Ce que nous partageons à travers ces pages, c'est une conviction de terrain. C'est la démonstration concrète que la diplomatie douanière, le dialogue de pair à pair et le partage du renseignement sont les moteurs indispensables de notre intégration économique continentale.

Au cours des prochaines minutes, je vous invite à plonger au cœur de cette dynamique d'harmonisation, pour découvrir comment le bassin du Congo peut inspirer de nouvelles pratiques.

Pour mesurer la portée de cette symbiose, il convient de porter un regard lucide sur la réalité quotidienne de notre corridor. Entre Brazzaville et Kinshasa, la traversée du fleuve Congo ne représente pas une simple formalité logistique : c'est l'artère vitale de milliers d'opérateurs économiques, depuis les grands groupes industriels jusqu'aux PME qui structurent le tissu économique local.

Pendant longtemps, le constat sur le terrain est demeuré le même : la juxtaposition de deux régimes douaniers autonomes entraînait des redondances de formalités, des délais de stationnement prolongés et une perception d'incertitude quant aux coûts de passage. Pour les usagers, faire traverser une marchandise d'une rive à l'autre s'apparentait parfois à un double processus complexe.

C'est ici que réside le premier pilier de notre travail : convertir la contrainte frontalière en un levier de facilitation.

La facilitation ne signifie pas l'abandon du contrôle. Au contraire, elle repose sur l'adoption d'un langage technique rigoureux et partagé. Dans notre ouvrage, nous mettons en lumière l'application conjointe des standards de l'Organisation Mondiale du Commerce, notamment l'évaluation en douane basée sur l'Article VII du GATT. Lorsque les agents de part et d'autre du fleuve appliquent les mêmes méthodes d'appréciation de la valeur transactionnelle, la prévisibilité s'installe. Et là où règnent la prévisibilité et la transparence, le contentieux diminue et les délais de dédouanement s'effondrent.

La facilitation des échanges se traduit par des indicateurs très concrets : des minutes gagnées au débarcadère, la réduction des frais de magasinage au port ou à l'aéroport, et une meilleure compétitivité pour nos entreprises. En alignant nos pratiques opérationnelles, notre éthique et nos protocoles d'accueil, nous ne faisons pas que fluidifier des flux de marchandises : nous restaurons une relation de confiance durable entre l'administration douanière et le secteur privé. »

Si la facilitation est le visage visible de la douane moderne, la maîtrise du risque en est la pierre angulaire. On ne peut valablement accélérer les flux que si l'on sait cibler précisément là où se situent les menaces pour nos recettes et la sécurité de nos territoires.

C'est le cœur de notre deuxième axe : la construction d'une chaîne de confiance appuyée sur l'analyse des risques et la mutualisation du renseignement entre nos deux administrations.

Dans un corridor à fort trafic comme celui du fleuve Congo, l'inspection physique exhaustive est une illusion coûteuse. Elle engorge les infrastructures, pénalise les opérateurs économiques de bonne foi et n'offre aucune garantie d'efficacité. Notre ouvrage préconise une rupture méthodologique : passer d'un contrôle de constatation systématique et bloquant à la frontière, à une approche sélective basée sur le profilage d'analyse des risques.

Mais cette sélectivité exige une condition indispensable : le partage dynamique de l'information. Lorsque le renseignement circule efficacement entre nos équipes d'investigation, la fraude transfrontalière perd son espace de dissimulation. Un profil de risque qualifié sur une rive devient immédiatement un point d'attention partagé pour l'autre.

Cela nous amène directement à l'harmonisation du contrôle a posteriori et des audits d'entreprises.

Dans l'ouvrage, nous démontrons comment la standardisation de nos méthodologies d'audit et de nos protocoles d'enquête commerciale permet d'instaurer des règles du jeu équitables. Qu'il s'agisse de contrôler les grands secteurs économiques ou les acteurs du fret commercial, l'audit douanier ne doit plus être perçu comme un couperet arbitraire, mais comme un processus d'évaluation normé, rigoureux et juridiquement sécurisé.

En alignant nos grilles d'analyse et nos pratiques d'investigation, nous atteignons un double objectif : nous garantissons le recouvrement optimal des recettes de nos États respectifs tout en offrant un cadre prévisible et protecteur pour le commerce légitime.

Mesdames et Messieurs, l'harmonisation technique et les outils de gestion des risques ne sont que des instruments. La véritable question est la suivante : au service de quelle vision prospective mettons-nous ces outils ?

Aujourd'hui, l'Afrique s'est engagée dans le plus grand projet d'intégration économique de son histoire moderne : la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine, la ZLECAF. Mais soyons pragmatiques : la ZLECAF ne deviendra pas une réalité palpable par de grands traités signés à l'échelle macro-économique. Elle prendra vie sur le terrain, à la frontière, dans la manière dont deux inspecteurs des douanes de deux pays voisins se parlent, collaborent et simplifient le passage d'un camion ou d'un conteneur.

Le corridor Brazzaville-Kinshasa n'est pas une exception isolée ; c'est un laboratoire. En construisant cette symbiose entre le Congo-Brazzaville et la RDC, nous apportons une preuve par l'exemple. Nous démontrons qu'il est possible de dépasser les divergences historiques ou réglementaires pour bâtir un modèle bilatéral de Co-développement.

C'est là que réside toute la valeur de la diplomatie douanière.

En instaurant une gouvernance partagée, des formations croisées et des canaux de communication permanents entre nos cadres, nous faisons de la douane un accélérateur d'intégration régionale plutôt qu'un frein. Ce modèle de synergie locale a vocation à être dupliqué le long d'autres corridors commerciaux en Afrique centrale, mais aussi dans tout l'espace francophone.

Dans notre ouvrage, nous plaidons pour une douane agile, prospective et résolument tournée vers l'avenir. Une douane qui anticipe les flux futurs, accompagne la numérisation des échanges et prépare nos administrations aux défis économiques des vingt prochaines années. En unissant nos cultures douanières sur les deux

rives du fleuve, nous ne sécurisons pas seulement notre présent : nous posons les fondations d'un espace économique régional fort, intégré et souverain. »

Chers confrères, mesdames et messieurs,

Au terme de cette présentation, une idée forte doit guider nos travaux : la douane du XXIe siècle ne peut plus s'envisager de manière isolée.

L'expérience que nous avons consignée dans Symbiose des cultures douanières entre le Congo Brazzaville et la RDC prouve que la proximité géographique impose une responsabilité stratégique. Nos administrations ont le choix : soit subir les frontières comme des zones de friction, soit les transformer en espaces d'innovation, d'interopérabilité et de prospérité partagée.

Ce livre se veut un témoignage du terrain, mais aussi un appel à l'action. Il démontre que lorsque des hommes et des femmes de douane, unis par une même langue et des valeurs partagées au sein de l'espace francophone, décident de dialoguer d'égal à égal, les obstacles réglementaires et techniques cèdent la place aux solutions.

Au moment où notre Association Internationale des Douaniers Francophones célèbre ses dix ans ici à Sousse, je souhaite que notre démarche inspire d'autres initiatives bilatérales. Que ce soit en Afrique, en Europe ou dans les Caraïbes, la francophonie douanière possède une force unique : celle d'un réseau solide capable de porter une vision moderne, éthique et performante du commerce international.

Je tiens à remercier chaleureusement l'AIDF pour cette tribune, ainsi que mon coauteur et l'ensemble des collègues des deux rives du fleuve Congo qui ont contribué à nourrir cette réflexion.

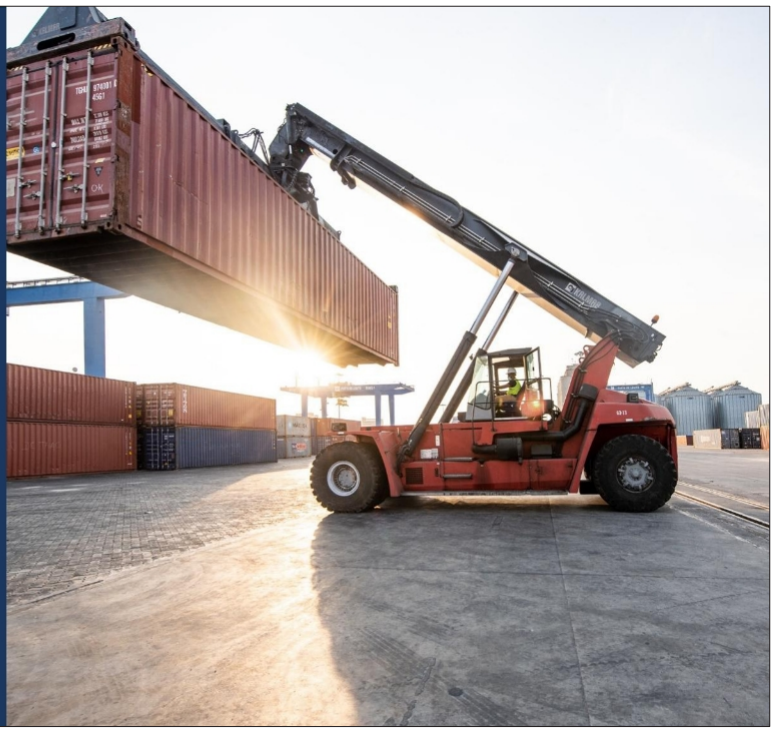
Merci pour votre attention.

AFRICA GLOBAL LOGISTICS

Africa Global Logistics

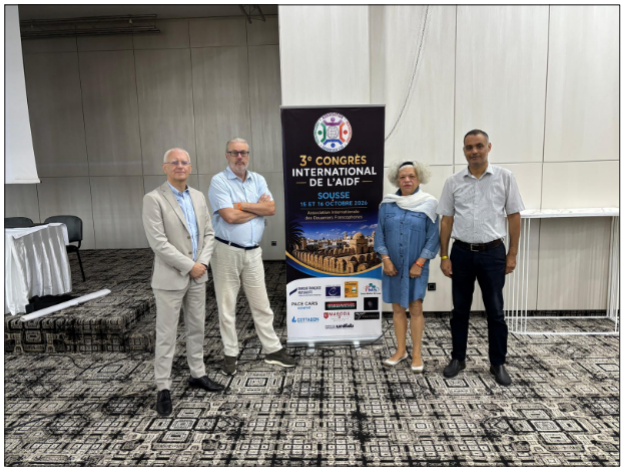
3éme Congrès International Sousse 16 Octobre

Antonio Ramos Directeur Douane



1





AFRICA GLOBAL LOGISTICS

Membre de la famille MSC

Une opportunité stratégique pour la logistique en Afrique

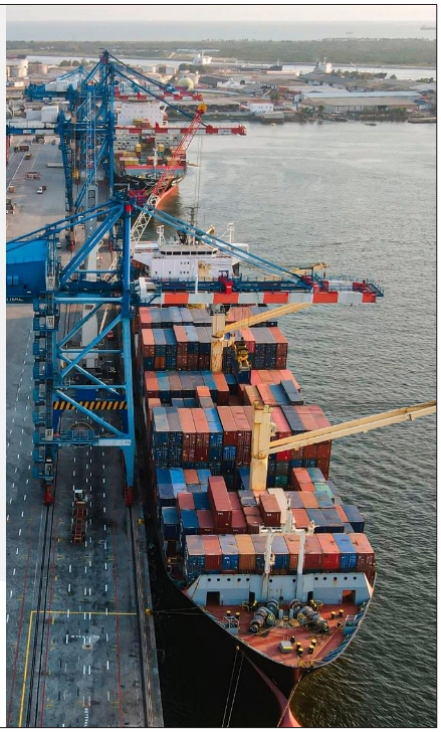
1ère compagnie maritime au monde

MSC, dont le siège est à Genève, est une entreprise familiale présente dans 155 pays. Elle possède 850 portes conteneurs et emploie plus de 200 000 personnes.

Division Cargo

msc · TiL · MEDLOG Transport & Logistics · MSC AIR CARGO · CLASQUIN · AGL · login. · WEC · Rimorchiatori Mediterranei · MAI

L'acquisition d'AGL (Africa Global Logistics) par la famille MSC souligne l'engagement à long terme du groupe MSC à investir dans les chaînes d'approvisionnement et les infrastructures africaines.



2

AFRICA GLOBAL LOGISTICS

Notre entreprise

Le partenaire de confiance de la logistique multimodale

Nous nous appuyons sur notre expertise acquise au fil des ans pour fournir des services innovants et sur mesure à nos clients africains et internationaux.



- **51** Pays
- **23 000** Collaborateurs
- **24** Concessions portuaires
- **2** Concessions ferroviaires
- **294 sites** CFS/entrepôts de marchandises (930 000 m²)
- **135 sites** Entrepôts de logistique contractuelle (700 000 m²)
- **4 800** Flotte terrestre
- **66** Ports secs

L'ambition d'AGL **est de contribuer durablement aux grandes transformations de l'Afrique.**

3

AFRICA GLOBAL LOGISTICS

AGL

Nos services

Concessions



TERMINAUX PORTUAIRES

Opérations portuaires :
- Terminaux à conteneurs,
- Terminaux RoRo et terminaux automobiles,
- Terminaux fluviaux

Développement et gestion de projets d'infrastructures portuaires

Gestion des contrats portuaires



CONCESSIONS FERROVIAIRES

2 concessions ferroviaires

Passagers et fret

Fournisseur de solutions de fret ferroviaire

Entretien et réhabilitation de l'infrastructure ferroviaire

Gestion et entretien du matériel roulant

Services logistiques



LOGISTIQUE DES INDUSTRIES ET TRADERS

Transport multimodal :
- Air, mer, fluvial, route (transfrontalière), ferroviaire

Agents de dédouanement et conseillers en douane

Logistique contractuelle

Projets industriels

Chaîne d'approvisionnement globale (4PL)

Gestion des inventaires (VMI)



ARMATEURS, LIGNES RÉGULIÈRES ET TRAMPING

Agence maritime :

Service 24h/7 pour les navires de vagabondage
- Représentation opérationnelle et commerciale pour les compagnies maritimes et les opérateurs

Manutention & Services associés:

Manutention à bord, à terre et arrimage
- Services de manutention de fret pour les opérateurs de conteneurs, de rouliers et de vraquiers

Ports secs et plateformes :

66 ports secs et dépôts de conteneurs

Plateformes multiservices pour les compagnies maritimes, l'automobile et les vraquiers
- Services vers les pays de l'intérieur
- **Courtiers maritimes**

Chantiers navals

4

AFRICA GLOBAL LOGISTICS

Services logistiques

Soutenir les industries et les traders



5

AFRICA GLOBAL LOGISTICS

Un opérateur logistique de confiance en Afrique

Chiffres clés 2025

Manutention, dédouanement et livraisons

EXPORT	23 772 Tonnes	205 079 EVP	4 707 985 Tonnes	Transport intérieur
IMPORT	48 673 Tonnes	210 184 EVP	11 360 036 Tonnes	44 589 EVP

135 sites
700 000 M²
Entrepôts logistiques (logistique contractuelle)

294 sites
930 000 M²
CFS / Entrepôts de matières premières

Connaissance approfondie
des processus douaniers et des réglementations commerciales

Conformité
avec les normes internationales les plus strictes



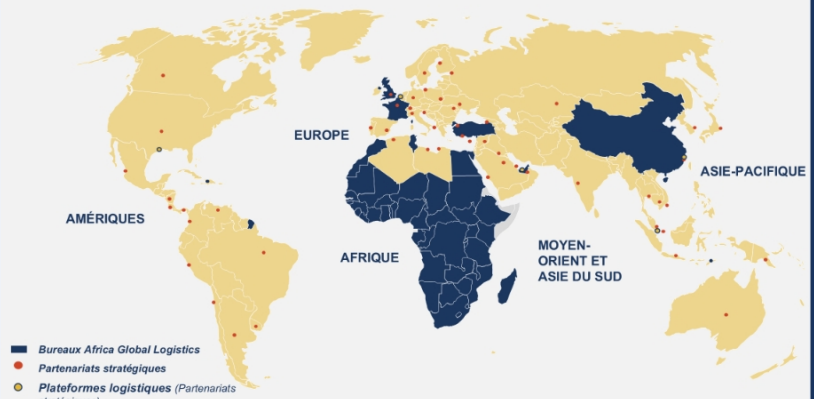
Pour mener à bien ses opérations logistiques, **Africa Global Logistics** s'appuie sur un réseau de plateformes interconnectées qui s'étendent **sur tout le continent et au-delà**

6

AFRICA GLOBAL LOGISTICS

Réseau logistique international

Gestion des flux internationaux de marchandises, grâce à des solutions innovantes de transport multimodal : aérien, maritime, terrestre et ferroviaire.



Bureaux Africa Global Logistics
Partenariats stratégiques
Plateformes logistiques (Partenariats stratégiques)

tivity: Internal

9

Notre réseau mondial

- Solutions intégrées de transport de marchandises
- Hubs positionnés dans des régions stratégiques
- Capacité à servir des grands comptes internationaux

AFRICA GLOBAL LOGISTICS

Notre gamme complète de services

Des solutions logistiques intégrées pour soutenir votre chaîne de valeur

TRANSPORT MULTIMODAL
- Solutions intégrées
- Réseau de Logistique à l'international
- Solutions de fret maritime, aérien, ferroviaire et routier
- Consolidation LCL
- Express
- Gestion de CFS
- Gestion des corridors multimodaux

DOUANES ET CONFORMITÉ
- Courtage en douane
- Conseils et programmes de formation
- Sûreté et sécurité des marchandises

LOGISTIQUE CONTRACTUELLE
- Stockage et services à valeur ajoutée
- Centres d'approvisionnement et de distribution
- Distribution locale
- Logistique des retours

CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT GLOBALE
- Conception de solutions et mise en œuvre
- Fournisseur principal de services logistiques / de transport (LLP / LTP)
- Pilotage global des flux
- Tierce détention
- Gestion des inventaires (VMI)

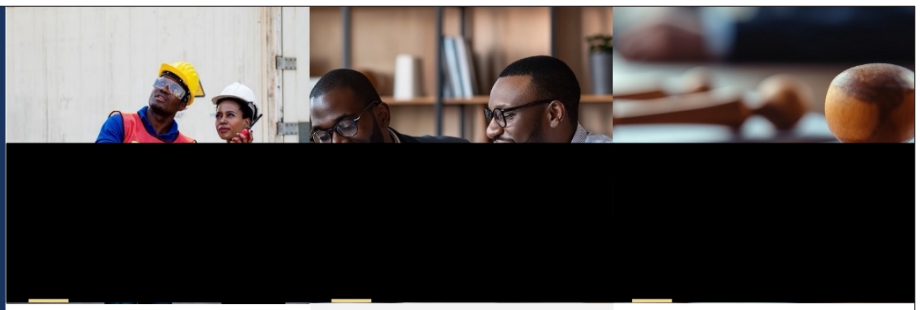
SOLUTIONS INTRA-AFRICAINES
- Gestion des corridors multimodaux et solutions
- Tierce détention
- Dédouanement des exportations et des importations
- Services côtiers

PROJETS INDUSTRIELS
- Gestion des consommables et des flux d'approvisionnement
- Transport de charges lourdes et hors gabarit / études de faisabilité
- Affrètement aérien et maritime
- Gestion de la mise en œuvre après l'attribution du marché
- Procédures et rapports techniques et opérationnels

AFRICA GLOBAL LOGISTICS

DOUANE ET CONFORMITÉ

L'expertise douanière en Afrique contribue de manière significative à la fluidité de la circulation des marchandises grâce à une gamme complète de services de conformité douanière et réglementaire.



- Contrôle du fret de bout en bout de la chaine logistique
- Dédouanement internalisé lorsque cela est possible
- Accords et conventions avec les différentes administrations douanières
- Digitalisation
- Un outil de dédouanement DECLARE
- Tous régimes douaniers
- Tous types de marchandises

- Conseils personnalisés : analyse des flux douaniers et expertise dans différents domaines (réglementation, procédures et régimes douaniers)
- Expertise douanière africaine unique et formations régulières
- Réseau d'agents de conformité réglementaire
- Audits douaniers
- Classification des marchandises système SH
- Régimes suspensifs
- Exonérations

- Solutions de suivi des marchandises
- Gestion d'entrepôts et de sites sous douane
- Réseau unique de bureaux de dédouanement aux frontières
- Certification OEA
- Auto-contrôles
- Compliance

9

AFRICA GLOBAL LOGISTICS

L'expertise verticale comme booster de performance



Bases de ravitaillement et bases côtières
Gestion de projet clé en main
Affrètement, transport de charges lourdes et transport hors gabarit
Déplacement de l'appareil de forage, mise à disposition d'un



Études techniques : études routières, estimation des coûts logistiques
Gestion de la sécurité
Transport de produits chimiques et de marchandises



Services logistiques à valeur ajoutée
E-commerce
Gestion des fournisseurs



Services d'entreposage de marchandises
Tierce détention
Services spécifiques à valeur ajoutée : Inspection de la qualité, contrôle du taux d'humidité, fumigation des lots,



Gestion du contrôle de la température
Manipulation de produits sensibles
Logistique d'urgence : mobilisation de personnel en renfort sur n'importe quel site dans un délai de 1 à 2 jours pour une durée pouvant aller jusqu'à 2 à 4 semaines



Point de chute et offre groupée pour les ORM
Préparation des commandes sur site
Logistique inversée pour les retours et les réparations



Manutention de marchandises sensibles et de marchandises lourdes hors gabarit
Gestion de la qualité
Affrètement de navires
Transport anormal de la charge



Soutien à la chaîne d'approvisionnement pour la maintenance des aéronefs
Transport d'équipements depuis l'usine d'assemblage final au site du pas de tir
Expédition d'hélicoptères légers à lourds

AFRICA GLOBAL LOGISTICS

Armateurs, lignes régulières et tramping



11

AFRICA GLOBAL LOGISTICS

Nos solutions pour les armateurs

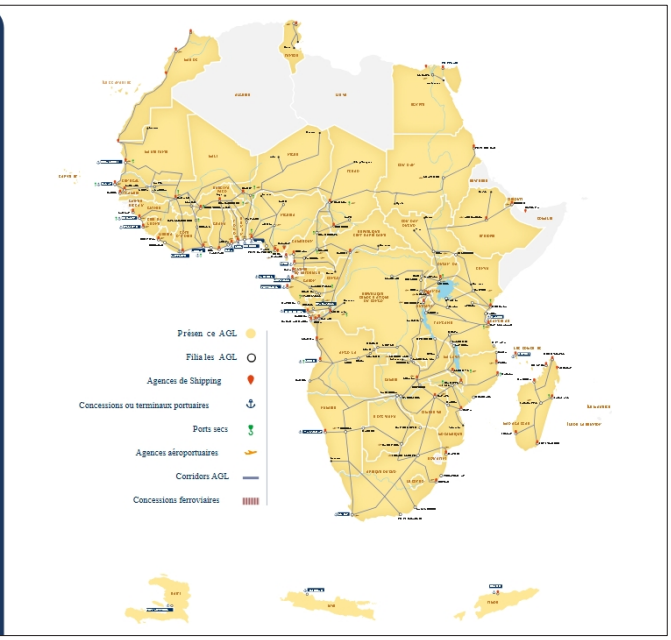
Des services maritimes de référence en Afrique

66
ports secs

2
chantiers navals

75
agences maritimes

11.5 Mt
de marchandises manutentionnées (General Cargo & vrac)



12

AFRICA GLOBAL LOGISTICS

Une gamme complète de services pour la chaîne de valeur maritime

AGENCES MARITIMES

- Premier réseau intégré d'agences maritimes sur le continent africain
- Opérations 24h/7 pour les opérateurs et les affréteurs de navires Tramp
- Représentation opérationnelle et commerciale des principales compagnies maritimes et opérateurs
- Services vers les pays de l'intérieur aux armateurs (dépôts de conteneurs vides, stations d'empotage, transport régional sous TBL, corridors intra-africains, etc.)

MANUTENTION ET SERVICES ASSOCIÉS

- Grutage et équipements spécialisés pour le chargement/déchargement des navires (Grabbers, Vigan, élévateurs à céréales, chariots élévateurs…)
- Services spécialisés de manutention et d'entreposage :
 - Conteneurs : manutention, livraisons du dernier kilomètre, chaîne de valeur des conteneurs frigorifiques
 - RoRo: Gestion de chantier automobile, services à valeur ajoutée, avec des chauffeurs hautement qualifiés
 - Breakbulk: Stockage en vrac + silos, empotage, ensachage, prélèvement de stocks, mélanges

PORTS SECS ET TERMINAUX FORESTIERS

- 66 ports secs et dépôts de conteneurs intérieurs à travers le continent africain, réduisant les temps d'attente pour nos clients tout en optimisant les flux de marchandises sur les corridors.
- Corridors intermodaux et TBL vers tous les pays de l'intérieur
- Services à valeur ajoutée sur les quais : stockage, nettoyage, entretien et réparations, fumigation, inspection avant départ, stations d'empotage

COURTAGE MARITIME

- SCAC Shipping : spécialisée dans le courtage en vrac sec et l'affrètement sur les segments mini-vrac, handy, supra et Panamax dans toutes les régions du monde

CHANTIERS NAVALS

- Entretien, réparation et rénovation de navires dans nos chantiers navals spécialisés situés en Côte d'Ivoire (CARENA) et au Gabon (DPS)

13

AFRICA GLOBAL LOGISTICS

Nos engagements



14

AFRICA GLOBAL LOGISTICS

Notre engagement durable

Bâtir et valoriser notre impact

Chiffres clés

13
de nos concessions portuaires ont obtenu le label "Green Terminal"

> 95%
de nos entités mettent en œuvre notre système de management QHSE

> 200 000
Heures de formation HSE par an suivies par nos collaborateurs

15

Favoriser la **décarbonation** de la logistique et protéger notre **planète bleue**

- Réduire l'impact de nos activités sur le climat ;
- Atténuer les risques de pollution et d'accident industriel ;
- Optimiser le traitement des déchets et la gestion de l'eau ;
- Protéger et préserver la biodiversité.

Encourager le **commerce inclusif**

- Connecter et dynamiser les territoires ;
- Placer la conformité au cœur de nos activités ;
- Renforcer notre politique d'achats responsables ;
- Se mobiliser pour l'emploi, le développement de compétences et la création de valeur locale ;
- S'engager aux côtés des acteurs du développement local ;
- Participer à l'innovation.

Relever les **défis sociaux**

- Promouvoir et garantir les droits humains ;
- Se mobiliser pour la diversité, l'égalité et l'inclusion ;
- Continuer d'attirer et d'engager les talents ;
- Promouvoir la santé et la sécurité de notre personnel ;
- Se mobiliser au plus près des populations locales.

Nos certifications

ISO 9001 Quality Management
ISO 14001 Environment Management
ISO 45001 Health and Safety Management
ecovadis
GREEN TERMINAL

AFRICA GLOBAL LOGISTICS

Notre approche en matière d'éthique et de conformité

Pilier de la bonne conduite des affaires

Notre stratégie mobilise nos collaborateurs, nos clients et nos partenaires. Elle s'appuie sur notre programme de conformité, notre code de conduite et notre système d'alerte.

Notre code de conduite

- Lutter contre la corruption et le trafic d'influence
- Respecter les sanctions internationales,
- Prévenir contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
- Diffusion du Code de Conduite
- Dispositif d'application du Code de Conduite
- Conséquences en cas de violation du Code de Conduite
- S'informer, alerter

Notre système d'alerte

Disponible pour tous : collaborateurs, clients et partenaires

Notre programme de conformité

- Engagement des instances dirigeantes
- Cartographie des risques
- Gestion des risques

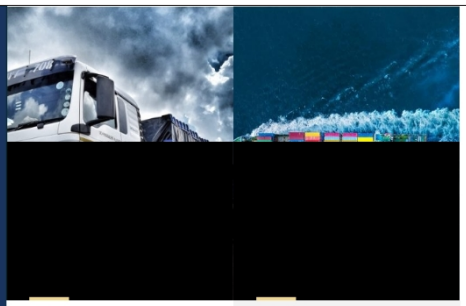


Pour tout comportement contraire à ses engagements, AGL met à disposition un dispositif d'alerte :
aglgroup.integrityline.com

16

AFRICA GLOBAL LOGISTICS

INTRA AFRIQUE

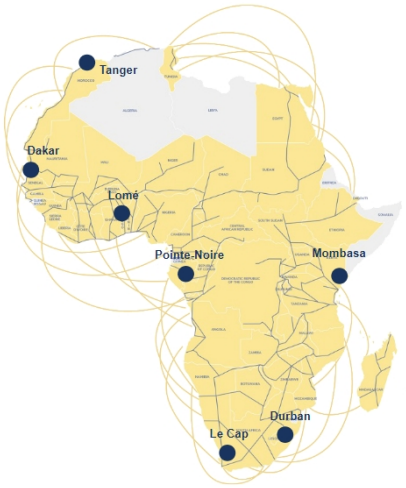


- Couverture de **tous les principaux corridors** en Afrique
- **Chauffeurs** soumis à des contrôles QHSE
- **Savoir-faire local** grâce à des années d'expérience sur des axes complexes
- Procédures intérieures **robustes et éprouvées**
- Postes de dédouanement frontaliers **propres à Africa Global Logistics**

- **75 corridors terrestres à travers l'Afrique :** solutions sécurisées à destination ou en provenance des pays enclavés

Améliorer **l'interconnectivité côtière de l'Afrique** ainsi que les délais d'exécution, pour plus de souplesse et d'efficacité tout en réduisant les **émissions de CO2** :

- Services de transbordement
- Bateau de débarquement (LCT)
- Navires polyvalents (MPV)



17

L'AIDF REPRÉSENTÉE À CAPBLEU 2026

Maud Chasseriau, présidente de la Commission Formation de l'AIDF, a participé à l'édition 2026 de CAPBLEU, le Forum Canada-Afrique sur l'industrie portuaire et l'économie bleue, organisé à Montréal du 7 au 9 octobre.



Elle est intervenue dans le cadre d'un panel consacré aux relations entre les douanes et les ports dans le contexte de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

La participation de Monsieur Youssouf Sidibé, représentant de l'AIDF Mali, mérite également d'être saluée. Par sa présence à ce rendez-vous international, il a contribué au rayonnement de l'AIDF et à la représentation de ses membres dans les échanges autour des enjeux portuaires, douaniers et de l'économie bleue.

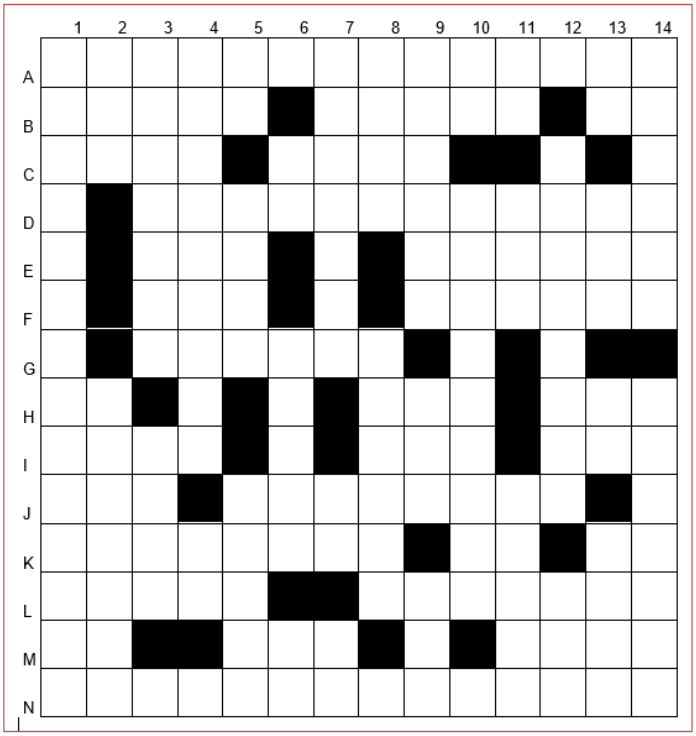
La présence de ces deux représentants illustre l'engagement de l'AIDF à prendre part aux réflexions qui concernent l'avenir des échanges et de la coopération entre les acteurs douaniers et portuaires.

L'AIDF remercie les organisateurs de CAPBLEU 2026 pour cette invitation et félicite Maud Chasseriau et Youssouf Sidibé pour leur participation.





Grille de mots croisés par Nicolas Beytrison AIDF Suisse



HORIZONTALEMENT

A: grands migrateurs
B: champs énergétiques / île des Samoa / la vache !
C : fin de journée / capitale de l'huître plate, entre les fleuves Aven et Bélon
D : habitants de Nuuk
E : triplet romain / les douaniers les surveillent
F : arrivée / rectiligne
G : substitut, imitation
H : classé au n°7108 du système harmonisé / le Jésus des musulmans / on y dribble
I : salon des officiers / repose à jamais / ancien type de voiture hippomobile
J : norme / les douaniers l'assurent
K : certains douaniers retraités la trouvent enfin / toile non-traduite / Bahamas
L : juriste, savant ou théologien / elles sont à lui
M : étranger qui souhaite rentrer chez lui / rigide / début de la journée
N : qui ne cessent jamais

VERTICALEMENT

1 : culinaires et gourmands
2 : peuple nilotique monothéiste / est la conséquence
3 : dimension d'une marchandise pour le douanier / a son propre chapitre dans la section XI
4 : baissées par les douaniers / ensemble de cadres
5 : suit le docteur / anatidés / système douanier suisse pour l'automatisation de la taxation des véhicules
6 : dans la gamme / dernier salut / aussi dans la gamme
7 : appauvrissent / disque musical / île de l'Atlantique
8 : son logo est un Z dans un cercle / individus, types, camarades
9 : cheval de course certain de perdre / monsieur de Londres / atome chargé
10 : Timor Oriental / type de morale qui édicte des principes de conduite
11 : attrapé / paire / mélodique
12 : qualité du douanier / sans valeur, minable
13 : parti en éclats / haute école basée à Lucknow (Inde) / Bosnie-Herzégovine / il nait
14 : les douaniers y jouent au football / les douaniers ne les visitent jamais

Le statut OEA évolue : place au « Trust & Check »



La réforme du Code des douanes de l'Union crée un nouveau statut destiné aux opérateurs les plus fiables. Baptisé « opérateur économique de confiance certifié », ou **Trust & Check**, il doit permettre de simplifier davantage les formalités douanières des entreprises qui maîtrisent leurs opérations et partagent leurs données avec l'administration. Le statut d'opérateur économique agréé (OEA) constitue depuis plusieurs années un label de confiance reconnu dans toute l'Union européenne. En France, il comprend deux volets, l'OEA-C, relatif aux simplifications douanières, et l'OEA-S, consacré à la sûreté et à la sécurité. Ces deux autorisations peuvent se cumuler. La réforme douanière européenne adoptée en septembre 2026 introduit un statut complémentaire, celui d'opérateur économique de confiance certifié. Il s'adresse aux importateurs, aux exportateurs et aux représentants en douane indirects établis dans l'Union. Pour être éligible, une entreprise devra notamment avoir réalisé régulièrement des opérations douanières pendant au moins deux ans et démontrer la fiabilité de ses pratiques. L'administration pourra examiner les données des trois années précédentes.



L'objectif est de renforcer la relation de confiance entre les opérateurs et les douanes. L'entreprise devra disposer d'une organisation solide, assurer la traçabilité de ses opérations et communiquer les informations nécessaires à l'évaluation des risques. Elle devra aussi signaler les changements importants affectant sa structure, ses activités ou sa situation financière. Des vérifications approfondies seront réalisées au moins tous les deux ans.

En contrepartie, le statut pourra ouvrir l'accès à des facilités supplémentaires, en fonction de l'activité de l'opérateur. Certaines données pourront être transmises après la mainlevée des marchandises. Des contrôles et la mainlevée pourront, sous conditions, être effectués dans les locaux de l'entreprise. Le dispositif prévoit également des possibilités de report de paiement de la dette douanière et une prise en compte favorable du statut dans la gestion des risques. Les autorités pourront ainsi concentrer leurs contrôles sur les flux présentant davantage de risques.

Le statut OEA actuel ne disparaît pas. Le nouveau Code maintient les autorisations OEA pour les simplifications douanières et pour la sûreté-sécurité. Le Trust & Check s'ajoute à ce dispositif et propose un niveau de simplification plus poussé aux entreprises qui remplissent ses conditions.

La réforme sera mise en œuvre progressivement. La majorité des dispositions du nouveau Code s'appliquera douze mois après son entrée en vigueur. Les entreprises françaises devront donc suivre les textes d'application européens et les précisions de la douane française pour connaître les modalités concrètes de demande et de délivrance du nouveau statut.

Pour les opérateurs, cette évolution invite dès à présent à examiner la qualité de leurs données, la traçabilité de leurs flux et la solidité de leurs procédures internes. La confiance douanière devient ainsi un levier de simplification, mais aussi un engagement durable de conformité.

Scellé numérique, mieux suivre les marchandises en transit

Le scellé physique est un outil familier des douaniers et des transporteurs. Apposé sur un conteneur ou un véhicule, il permet de vérifier que les portes n'ont pas été ouvertes sans autorisation. Mais, dans la plupart des cas, l'anomalie n'est constatée qu'au contrôle suivant, parfois à destination.

Le scellé numérique ajoute une possibilité, détecter et signaler certains événements pendant le trajet. Le scellé numérique, ou scellé électronique, est fixé sur les portes du conteneur ou du véhicule. Il possède un identifiant unique et peut enregistrer une ouverture, une rupture ou une tentative de manipulation. Selon la technologie utilisée, il transmet ensuite ces informations par réseau mobile ou satellite, ou les rend accessibles lorsqu'il est lu à un point de passage. Certains modèles associent ces données à une position GPS, d'autres utilisent une puce RFID. L'expéditeur, le transporteur et les autorités habilitées peuvent ainsi recevoir une alerte en cas d'événement inattendu. Une ouverture autorisée peut également être enregistrée, avec son heure et, lorsque le dispositif le permet, sa localisation. Le scellé physique permet de constater une rupture au moment où le chargement est inspecté. Le scellé numérique peut, lui, informer les personnes concernées avant l'arrivée. Cette alerte peut permettre de vérifier le chargement, d'expliquer un incident ou de décider d'un contrôle ciblé.



© Douane française - Saisie de 26 tonnes cigarettes à Marseille

Pour les administrations douanières, l'intérêt est d'améliorer la traçabilité des marchandises sous surveillance et de mieux orienter les moyens de contrôle.

Pour les opérateurs, le suivi peut faciliter la gestion des incidents et aider à documenter le parcours d'une cargaison.

Dans le cadre du transit, la douane française exige déjà que les marchandises arrivent intactes au bureau de destination et que les scellés utilisés soient identifiés dans la déclaration. Le scellé numérique ne rend pas un conteneur inviolable. Il ne remplace pas la déclaration en douane, les contrôles physiques ni les règles applicables aux scellés. Il ajoute une capacité de détection et une trace électronique des événements. Son efficacité dépend aussi de plusieurs facteurs : autonomie de la batterie, couverture du réseau, fiabilité de la géolocalisation et organisation prévue pour recevoir et traiter les alertes. Un scellé sans surveillance des données qu'il transmet ne suffit pas à sécuriser une chaîne logistique. Le coût du matériel, de la transmission et de la gestion des données doit également être pris en compte. Le choix entre un scellé classique et un dispositif numérique dépendra donc de la nature des marchandises, du niveau de risque, de la durée du trajet et des exigences du régime douanier. Le scellé numérique ne supprime pas le scellé physique, il en prolonge la fonction. À la vérification matérielle de l'intégrité du chargement, il ajoute des informations sur le moment, et parfois le lieu, où une anomalie a pu se produire.

swiss competencies in security solutions and consulting MonQey forensic



Ambre TIBERGHIEN
Titulaire d'une Maîtrise universitaire ès Sciences en science forensique de l'Université de Lausanne, Suisse
Spécialiste en Science forensique chez MonQey forensic, swiss MonQey

switzerland@monqeyforensic.com

Profilage, bases de données et coopération internationale : vers une analyse stratégique de la fraude documentaire

Après les contrôles visuel, physique et renforcé par moyens auxiliaires présentés dans les articles précédents, il convient d'aborder le profilage, les bases de données et la coopération internationale nécessaires à l'analyse stratégique, socle de la lutte contre la fraude documentaire.

Au-delà de la simple détection sur le terrain, cette approche vise à comprendre, anticiper et perturber les chaînes de production et de diffusion de faux documents. Elle permet non seulement de confirmer les suspicions relevées lors des contrôles de premier et second niveaux, mais aussi de prévenir les fraudes en identifiant les tendances émergentes des groupes criminels ainsi que les documents les plus ciblés.

Le profilage des faux documents joue un rôle central dans l'analyse stratégique, car il permet de transformer chaque pièce falsifiée en une source d'information pour le renseignement criminel. Un faux document ne se résume pas à un simple support matériel, il résulte d'une activité criminelle et porte les traces matérielles laissées par les faussaires qui l'ont fabriqué. Utilisés pour faciliter des activités de délinquance financière ou des attentats, alimenter des trafics ou masquer une identité dans des contextes clandestins, ces documents permettent de comprendre le fonctionnement des groupes criminels qui y recourent.

L'étude approfondie d'un faux document permet d'identifier les procédés d'altération ou de fabrication employés, ainsi que les techniques et outils utilisés. Chaque faussaire laisse derrière lui une signature, c'est-à-dire un ensemble de caractéristiques dans la manière de manipuler les supports, de reproduire les sécurités ou d'imiter les procédés d'impression. L'analyse de ces éléments, visibles ou microscopiques, permet de reconstruire les étapes de fabrication du document et de mieux comprendre l'activité qui a conduit à sa production.

Le profilage repose sur l'analyse des traces laissées par les faussaires afin d'identifier des schémas récurrents. Il vise à relier les caractéristiques observées sur un faux document aux procédés et aux équipements utilisés pour le fabriquer,

permettant ainsi de remonter progressivement jusqu'au faussaire et à l'organisation criminelle à laquelle il est rattaché.

En comparant les profils issus de plusieurs pièces falsifiées, qu'il s'agisse de particularités graphiques, de techniques de reproduction ou de choix de matériaux, les enquêteurs peuvent déterminer si différents documents proviennent d'une même source. Lorsque des similitudes fortes apparaissent, les pièces sont regroupées au sein d'une même série, ce qui facilite la cartographie des réseaux, le suivi de leur diffusion géographique et l'évaluation de leur niveau de sophistication. Le principe général de cette démarche est illustré à la *Figure 1*. Dans cette perspective, chaque faux document devient un véritable outil de renseignement, permettant d'anticiper les menaces, de perturber les réseaux de faussaires et de renforcer l'efficacité de la lutte contre la falsification.

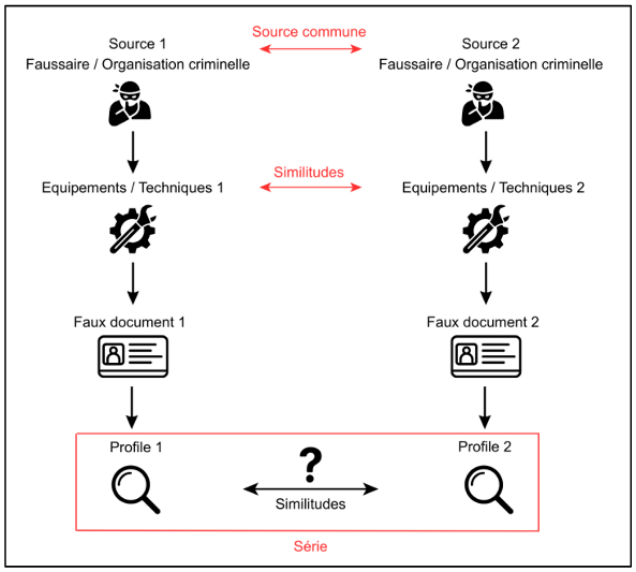


Figure 1 : Principe du profilage des faux documents

Pour que cette analyse ait un véritable impact opérationnel, elle doit être associée à des bases de données performantes et à une coopération internationale efficace. Les bases de données permettent de centraliser les informations relatives aux documents falsifiés (circonstances de découverte, type de document, matière du support, procédés d'impression, etc.), de standardiser les observations et d'effectuer des comparaisons rapides entre pièces issues de différents pays ou juridictions. Cette standardisation et harmonisation des procédures est essentielle pour que le profilage et le partage d'information soient réellement efficaces, permettant aux différents services et pays de comparer des données de manière cohérente et fiable. Ainsi, il devient plus facile d'identifier des séries de faux documents, de repérer les similitudes dans les techniques de falsification et de suivre l'évolution des méthodes utilisées par les faussaires.

L'intégration de technologies telles que l'intelligence artificielle permet de compléter l'expertise humaine. Les algorithmes sont capables de comparer automatiquement des éléments stables d'un document, comme les logos, guilloches ou motifs de fond, afin de mesurer le degré de similarité entre différentes pièces. Ils peuvent ainsi proposer des rapprochements entre documents susceptibles de provenir d'une même saisie ou d'une même source. L'examinateur reste un acteur central dans le

processus, en validant les correspondances proposées et en interprétant les résultats. Cette combinaison d'outils numériques et d'expertise humaine accélère l'analyse, améliore l'objectivité et renforce la fiabilité des conclusions.

Couplées à la coopération internationale, les bases de données et le profilage facilitent le partage d'information entre services, pays et organisations, ce qui est essentiel pour identifier les organisations criminelles et coordonner les enquêtes. Les organisations internationales telles qu'Interpol, Europol ou l'OACI (Organisation de l'Aviation Civile Internationale) jouent un rôle essentiel en émettant des alertes sur les nouveaux modèles de contrefaçon, en harmonisant les normes et en favorisant l'échange de renseignements entre États.

Le partage de bases de données permet notamment de vérifier en temps réel l'authenticité des documents, d'identifier rapidement les séries de faux et de croiser les informations issues de différentes juridictions. Cette approche permet également d'analyser les tendances criminelles de manière stratégique, afin d'orienter les politiques de contrôle documentaire et la formation des agents sur le terrain. Cette coopération a déjà permis, à plusieurs reprises, de neutraliser des réseaux criminels et d'empêcher la diffusion de documents falsifiés à grande échelle.

En résumé, lorsqu'ils sont combinés à une coopération internationale efficace, le profilage des faux documents et l'exploitation de bases de données transforment chaque pièce falsifiée en une source de renseignement stratégique. Cette approche permet non seulement de confirmer ou d'infirmer les suspicions détectées sur le terrain, mais aussi d'identifier les réseaux criminels, de suivre leurs activités et d'anticiper leurs actions. Elle facilite les rapprochements transfrontaliers, la centralisation des informations et la détection rapide de nouvelles séries de documents falsifiés. En dépassant la simple détection de faux, cette démarche proactive renforce l'efficacité des contrôles et contribue à la prévention des fraudes tant au niveau national qu'international.

Réponses au mots croisés, de Nicolas Beytrison

Horizontalement :

A : globetrotteurs / B : auras – Upolu – io / C : soir – Riec / D : groenlandais / E : iii – routes / F : née – droite / G : ersatz / H : or – Isà – NBA / I : mess – gît – cab / J : iso – sécurité / K : quiétude – v.o. – BS / L : uléma – siennes / M : E.T. – dur – aube N : sempiternelles

Verticalement :

1 : gastronomiques / 2 : Luo – résulte / 3 : origine – soie / 4 : barrières – EM / 5 : es – oies – STADI / 6 : ré – adieu – ut / 7 : ruinent – CD – Ré / 8 : Opel – zigues / 9 : tocard – sir – ion / 10 : TL – normative / 11 : eu – duo – tonal / 12 : patience – nul / 13 : ri – IET – BA – bébé / 14 : Sousse – abysses

Sabine Ncharewap Njimbam, déléguée générale Afrique de Pont-Bridge Canada



Sabine Ncharewap Njimbam est déléguée générale Afrique de **Pont-Bridge Canada** et membre de l'**AIDF Cameroun**. Elle est également vice-présidente de la Fédération camerounaise de Taekwondo.

Dans ses fonctions chez Pont-Bridge Canada, elle contribue à la représentation de l'organisation et au développement de ses relations et partenariats. Pont-Bridge œuvre au renforcement de la coopération économique entre le Canada et l'Afrique, notamment dans les domaines des relations gouvernementales, du développement des affaires et de la promotion des investissements.

Par son engagement dans ces différentes responsabilités, Sabine Ncharewap participe au rapprochement des acteurs institutionnels et économiques et au développement des liens entre le Canada et l'Afrique.

Humour par Mekki El Borgi

Chaque jour, un homme franchit la frontière au guidon d'une petite mobylette, avec deux énormes sacs accrochés de chaque côté.

À chaque passage, le douanier fouille les sacs avec soin. Mais il n'y trouve jamais qu'une boîte à tartines et un thermos.

Les années passent. Quinze ans plus tard, le douanier prend sa retraite. Avant de partir, il interpelle l'homme :

— Je ne suis plus en fonction. Vous pouvez me le dire maintenant : qu'est-ce que vous faisiez passer en contrebande ? Je vous promets de garder le secret.

L'homme sourit et répond :

— Des mobylettes !

Le douanier reste bouche bée. Pendant quinze ans, il avait fouillé les sacs… sans jamais penser à regarder ce qu'il conduisait.

Moralité : en douane, il faut parfois contrôler aussi le moyen de transport !





Les bornes de décontamination USB : une protection indispensable pour les administrations douanières

La transformation numérique des administrations douanières améliore considérablement la rapidité des contrôles, la circulation de l'information et le traitement des opérations commerciales. Elle entraîne cependant une exposition croissante aux risques informatiques.

Parmi les menaces souvent sous-estimées figurent celles qui sont véhiculées par les clés USB et les autres supports amovibles. Faciles à transporter et à utiliser, ces supports peuvent contenir des virus, des logiciels espions, des rançongiciels ou d'autres programmes malveillants capables d'infecter un poste informatique et, parfois, tout un réseau.

Qu'est-ce qu'une borne de décontamination USB ?

Également appelée « station blanche », une borne de décontamination est un équipement informatique spécialement conçu pour analyser les clés USB, disques durs externes et autres supports amovibles avant leur connexion aux ordinateurs d'une organisation.

Son fonctionnement est simple : l'utilisateur insère son support dans la borne, qui examine les fichiers qu'il contient à l'aide d'un ou de plusieurs moteurs antivirus. Lorsqu'un élément suspect est détecté, le système peut le bloquer, le placer en quarantaine ou le supprimer, selon les règles définies par l'administration.

Certaines bornes utilisent plusieurs antivirus simultanément. Cette approche renforce les capacités de détection, car les différents moteurs disposent de bases de signatures et de méthodes d'analyse complémentaires.

Un véritable sas de sécurité informatique

La borne agit comme un sas entre le monde extérieur et le système d'information de l'administration. Elle permet de contrôler un support potentiellement dangereux avant qu'il n'accède à un ordinateur professionnel ou à un réseau sensible.

Cette précaution est particulièrement importante lorsque les clés USB proviennent de personnes extérieures, de partenaires, d'entreprises, de voyageurs, de prestataires ou d'équipements qui ne sont pas administrés par les services informatiques de la Douane.

La borne peut également conserver une trace des analyses réalisées, signaler les supports infectés et produire un rapport de contrôle. Elle contribue ainsi à améliorer la traçabilité et à appliquer une politique de cybersécurité commune à l'ensemble des utilisateurs.

Pourquoi les administrations douanières sont-elles particulièrement concernées ?

Les administrations douanières occupent une place stratégique dans la protection des frontières, la sécurisation des échanges commerciaux et la collecte des recettes publiques. Elles traitent quotidiennement des informations sensibles concernant les voyageurs, les marchandises, les entreprises, les

déclarations douanières, les opérations de contrôle et les enquêtes.

Leurs agents travaillent également dans des environnements très différents : directions centrales, bureaux de douane, postes frontières, ports, aéroports, entrepôts, brigades mobiles, laboratoires et centres de formation.

Dans ces différents services, les supports USB peuvent être utilisés pour transporter :

- des documents administratifs ;
- des déclarations et données commerciales ;
- des photographies prises lors des contrôles ;
- des rapports d'enquête ou de saisie ;
- des fichiers de formation ;
- des mises à jour techniques ;
- des données provenant d'équipements de contrôle ou de partenaires extérieurs.

Une seule clé USB infectée peut introduire un logiciel malveillant dans un poste professionnel. Celui-ci peut ensuite perturber le fonctionnement d'un service, détruire ou chiffrer des fichiers, voler des informations confidentielles ou faciliter une intrusion dans le réseau.

Une attaque informatique contre une administration douanière pourrait avoir des conséquences particulièrement graves : interruption des opérations de dédouanement, ralentissement du passage des marchandises, perte de recettes, atteinte à la confidentialité des enquêtes ou perturbation des contrôles aux frontières.

Une solution adaptée aux ports, aux aéroports et aux postes frontières

Les bornes de décontamination présentent un intérêt particulier dans les zones où de nombreux acteurs échangent des informations : ports, aéroports, plateformes logistiques et postes frontières terrestres.

Dans ces environnements, les agents des douanes travaillent en relation avec les transporteurs, les transitaires, les exploitants portuaires ou aéroportuaires, les services de sécurité et d'autres administrations. La diversité des intervenants et des matériels utilisés augmente le risque d'introduction accidentelle d'un fichier malveillant.

L'installation d'une borne à l'entrée d'un service ou à proximité des équipements sensibles permet d'imposer un contrôle préalable de chaque support amovible.

Former les stagiaires aux bonnes pratiques

L'installation de telles bornes dans les écoles des douanes présente également un grand intérêt pédagogique. Les stagiaires apprennent ainsi, dès leur formation initiale, qu'une clé USB personnelle ne doit jamais être connectée directement à un ordinateur professionnel.

Le contrôle devient un réflexe, au même titre que la protection des mots de passe, la vigilance face aux courriels suspects ou le respect de la confidentialité des informations.

Une borne en libre-service, simple à utiliser, permet à chaque stagiaire d'insérer personnellement sa clé USB et de faire procéder à son analyse. Elle associe ainsi prévention, responsabilisation et apprentissage concret de la cybersécurité.

Un outil efficace, mais pas une garantie absolue



La borne de décontamination constitue une protection importante, mais elle ne peut pas éliminer tous les risques. Son efficacité dépend notamment de la mise à jour régulière de ses antivirus, de son isolement par rapport au réseau opérationnel et de la bonne configuration des règles de sécurité.

Elle doit donc s'inscrire dans un dispositif plus large comprenant :

- une politique stricte d'utilisation des supports amovibles ;
- la limitation des ports USB sur les postes sensibles ;
- la sauvegarde régulière des données ;
- la mise à jour des systèmes informatiques ;
- la formation continue des agents ;
- la traçabilité des supports contrôlés ;
- des procédures précises en cas de détection d'une menace.

Il convient également de rappeler que certains types d'attaques très sophistiquées, notamment celles qui modifient le fonctionnement interne du périphérique, peuvent ne pas être détectés par une simple analyse des fichiers.

Une démarche moderne et responsable

Les bornes de décontamination USB sont déjà utilisées par des administrations, des entreprises, des forces de sécurité et des opérateurs d'infrastructures sensibles dans plusieurs pays. Leur déploiement au

sein des administrations douanières constitue donc une démarche moderne et conforme aux bonnes pratiques internationales de cybersécurité.

Face à des menaces informatiques en constante évolution, la protection des systèmes douaniers ne repose pas uniquement sur des équipements sophistiqués. Elle dépend également de gestes simples, répétés et partagés par tous.

Contrôler une clé USB avant son utilisation peut sembler être une précaution élémentaire. Pourtant, ce geste peut éviter une infection informatique majeure et contribuer à protéger les données, les agents, les opérations douanières et, plus largement, les intérêts de l'État.

Décès de Placide Lukussa

C'est avec tristesse que j'apprends le décès soudain de **Placide Lukussa**, membre **AIDF Belgique** que j'ai eu le plaisir de côtoyer au 3ème congrès AIDF à Sousse.

J'adresse mes sincères condoléances à sa famille, ses proches et ses collègues.

Luc Doumont
Président AIDF







Aux obsèques de notre ami Placide Lukussa, une gerbe de fleurs a été offerte au nom des membres de l'AIDF de plusieurs pays.
Cette marque collective d'affection et d'amitié témoigne de la place qu'il occupait dans notre grande famille douanière.

Le navire garde-côtes douanier de demain

Face à l'évolution des trafics maritimes et aux progrès des systèmes autonomes, le navire douanier pourrait devenir une véritable plateforme de surveillance et de coopération. Associé à des drones aériens et navals, il étendrait la portée des agents sans jamais se substituer à leur jugement.

Les concepts navals présentés à l'occasion d'Euronaval 2026 témoignent d'une évolution profonde, les futurs bâtiments seront conçus pour agir au sein d'un ensemble associant navires habités, systèmes numériques et plateformes autonomes. Cette réflexion pourrait aussi concerner les navires gardes-côtes des douanes. Elle invite à imaginer un navire garde-côtes douanier capable de mieux observer la mer, d'anticiper les risques et de coordonner les interventions.



Un tel projet ne viserait pas à transformer le navire douanier en bâtiment de combat. Sa vocation première resterait civile et opérationnelle , surveiller, contrôler, secourir et protéger. Mais, grâce à de nouveaux moyens embarqués, il pourrait accomplir ces missions avec une portée et une réactivité accrues.

Un drone aérien permettrait d'observer une zone située au-delà de l'horizon visuel du navire. Il pourrait contribuer à repérer une embarcation en difficulté, suivre un navire suspect, surveiller une approche portuaire ou transmettre des images avant l'arrivée d'une équipe de contrôle.

Cette capacité offrirait aux agents une meilleure connaissance de la situation. Avant toute intervention, ils pourraient apprécier la position d'un navire, les mouvements autour de celui-ci ou la présence éventuelle de personnes à secourir. Le drone aiderait ainsi à préparer une décision et à mobiliser les moyens adaptés.

Il pourrait également être utile lors de missions de recherche et de sauvetage, de surveillance de la pêche ou de constatation d'une pollution. Dans chaque cas, l'intérêt serait de recueillir rapidement des informations fiables et de les transmettre aux autorités.

Le drone naval peut désigner plusieurs types de moyens. Un véhicule de surface

autonome pourrait être envoyé en avant du bâtiment pour observer une zone, surveiller une embarcation ou effectuer une première reconnaissance. Un engin sous-marin téléopéré pourrait, lui, inspecter une coque, un quai ou un espace difficile d'accès.

Ces équipements pourraient contribuer à la lutte contre les trafics de marchandises prohibées, les stupéfiants ou les produits contrefaits. Ils seraient aussi utiles pour vérifier une cargaison ou rechercher une dissimulation dans une zone où l'intervention humaine doit être préparée avec prudence.

Le drone ne constituerait pas, à lui seul, un moyen de contrôle. Il recueillerait des éléments qui seraient analysés par les agents. La décision d'intervenir, de procéder à une visite ou de transmettre une alerte resterait de la responsabilité des autorités compétentes.

L'enjeu ne se limiterait pas à embarquer plusieurs appareils. Il faudrait réunir les informations recueillies par le navire, les drones et les services à terre dans un même dispositif de coordination. L'équipage pourrait alors mieux répartir les moyens et partager les observations avec les douanes, les autorités maritimes, les services de secours et, lorsque les accords le permettent, les administrations des pays voisins.

Cette coopération serait particulièrement importante dans les zones où les routes maritimes, les ports et les frontières se croisent. Les trafics ne s'arrêtent pas aux limites d'une juridiction. Les moyens d'observation et les procédures d'échange d'informations doivent donc permettre une action coordonnée, dans le respect des compétences de chacun.

Un navire de ce type devrait être conçu de manière modulaire. Toutes les administrations ne disposent pas des mêmes moyens ni des mêmes besoins. Une première configuration pourrait associer un bâtiment de surveillance, un drone aérien et une embarcation ou un véhicule de surface. D'autres équipements pourraient ensuite être ajoutés en fonction des missions, des budgets et des capacités de maintenance.

Cette évolution suppose également de former les équipages à l'emploi des drones, à l'analyse des données et à la protection des communications. Les règles d'utilisation, la sécurité des opérations et la responsabilité des décisions doivent être définies dès la conception. La technologie n'a de valeur que si elle s'intègre à une organisation claire et maîtrisée.

Le navire garde-côtes douanier de demain ne serait donc pas un navire sans équipage. Il serait un outil au service d'agents mieux informés, capables d'agir avec davantage de discernement. Les drones étendraient leur champ d'observation et réduiraient certaines incertitudes ; l'expérience humaine resterait essentielle pour apprécier une situation, conduire un contrôle et protéger les personnes.

La perspective peut se résumer simplement ,voir plus loin, approcher avec prudence et partager plus vite l'information. En associant un équipage, un drone aérien et des moyens navals autonomes, les douanes pourraient renforcer la surveillance maritime et leur coopération avec les autres services.

La mer de demain sera de plus en plus connectée. Les administrations douanières ont tout intérêt à prendre part à cette évolution, en veillant à ce que les nouvelles technologies servent d'abord leurs missions , protéger les populations, sécuriser les échanges et faire respecter la loi en mer.

AIDF
DOUANIERS FRANCOPHONES

Adresse administrative - adresse postale :

Président AIDF – Luc DOUMONT – 6 bis Bd Colbert – 92160 ANTONY

Mél : aidf@sfr.fr

Bulletin d'adhésion 2026

Nom : Prénom :

Administration ou Autres *(rayer mention inutile)* :

Actif ❑ Retraité ❑ Autre ❑

Si actif : Grade : Affectation :

Pays :

Téléphone :

Mail :

Adresse personnelle :
.

A : Le,

L'adhésion vaut acceptation des statuts de l'association

Signature,

Référence bancaire de l'Association Internationale des Douaniers Francophones :

Banque BNP Paribas, agence d'Antony Sud

IBAN FR76 3000 4005 8400 0024 9884 925

Paiement par chèque possible pour les douaniers(ières) français(e)s à l'ordre de

Montants de l'adhésion :

Douaniers Actifs :	***35 €***
Douaniers Retraités :	***20 €***
Membres bienfaiteurs (cotisation libre à partir de) :	***36 €***
Entreprises / Associations :	***500 €***

Association d'intérêt général